Revue des Questions Scientifiques, 2020, 191 (3-4) : 311-368

« *Nulla unquam inter fidem et rationem vera dissensio esse potest* »

Paul Mansion et le programme de la Société scientifique de Bruxelles

Jean-François Stoffel
Département des sciences de la motricité
Domaine de la santé
Campus de Montignies-sur-Sambre
Haute école Louvain-en-Hainaut
stoffeljf@helha.be

Résumé. – Cet article se propose, de manière générale, d'étudier le positionnement idéologique de la Société scientifique de Bruxelles durant les quarante premières années de son existence grâce à la reconstitution explicite de son programme et, de manière spécifique, de situer ce positionnement au sein de l'alternative incarnée par le camp catholique des intransigeants et celui des progressistes. Pour atteindre cet objectif, il privilégie la devise de la Société et la figure de son deuxième Secrétaire, en l'occurrence Paul Mansion, en se basant prioritairement sur le corpus textuel constitué par les rapports annuels de celui-ci et par ceux de son prédécesseur, à savoir le R.P. Carbonnelle. En étant particulièrement attentif à identifier ce qui, suite notamment à l'injonction romaine de 1890, aurait pu différencier le mandat de Mansion de celui de Carbonnelle, il se propose de tester l'hypothèse selon laquelle cette différence résiderait non seulement dans une attitude désormais plus favorable à l'égard du néothomisme, mais encore dans le passage d'une apologétique intransigeante à une apologétique plus pondérée.

Abstract. – This article proposes, firstly, a general study of the ideological positioning of the Société scientifique de Bruxelles during the first forty years of its existence by means of a detailed reconstruction of its programme, and, secondly, a specific account of its situation within the alternative represented by the Intransigent and Progressive Catholic camps. In order to achieve this objective, it favours the motto of the Société and the figure of its second Secretary, namely Paul Mansion, basing itself primarily on a corpus of texts consisting of

his annual reports and those of his predecessor, Father Carbonnelle. While taking particular care in identifying that which, following the Roman injunction in 1890, might have differentiated Mansion's mandate from Carbonnelle's, it offers to test the hypothesis that this difference lies, not only in a more favourable attitude towards neo-Thomism, but also in the transition from an intransigent apologetics to a more balanced apologetics.

Mots-clés. – *Annales de la Société scientifique de Bruxelles* — Carbonnelle, Ignace — Constitution *Dei Filius* — Mansion, Paul — *Revue des questions scientifiques* — Science catholique — Science chrétienne — Science et religion.

Plan de l'article

1. Introduction

1.1. Une problématique

Fondée dans un contexte idéologique particulièrement prégnant et marqué, vers l'extérieur du monde catholique, par le combat contre le matérialisme, le rationalisme et le scientisme antireligieux et, à l'intérieur, par celui entre progressistes et intransigeants[1], quel a été le positionnement général adopté par la Société scientifique de Bruxelles[2] ? A-t-elle épousé une position qui, avec le recul que confère l'histoire, peut apparaître rétrograde ou bien relativement réformiste ? Autrement dit, dans quelle mesure la Société actuelle doit-elle rougir de son passé, même si celui-ci est, dans tous les cas, résolument passé et même dépassé ? Question subsidiaire, est-ce le positionnement qui fut alors le sien qui contribue à expliquer sa survie jusqu'à nos jours quand d'autres institutions et organes intimement liés à ce contexte et à ces débats — tels que les Congrès scientifiques internationaux des catholiques ou la revue *La science catholique* — ont, eux, disparu dès le début du XXe siècle ? Enfin, quelle a été l'attitude de Paul Mansion (1844-1919), son deuxième Secrétaire, à l'égard de ce positionnement initial ? Si ces deux dernières questions n'ont jamais été posées, à lire les quelques publications qui se sont plus ou moins explicitement proposé d'étudier le programme de la Société et, en particulier, sa conception des rapports entre discours scientifiques et discours religieux — à savoir les études de Mary Jo Nye en 1976, de Harry W. Paul en 1979[3], de Georges Minois en 1991, de Dominique Lambert en 1995, et enfin la thèse inédite de Martin Hilbert en 2000[4] —, la réponse qu'il convient d'apporter à la première n'est guère manifeste. Certes, Hilbert (2000, p. 52 & pp. 60-62) rappelle, d'une part, que la

1. Nous reprenons les appellations schématiques utilisées par Beretta (1996, 1998, 2009), en l'occurrence « progressistes » pour désigner « ceux qui souhaitent le renouvellement de la théologie grâce aux apports des nouvelles disciplines » et « intransigeants » pour « ceux qui contestent les résultats de ces dernières au nom des représentations théologiques traditionnelles » (Beretta, 2009, p. 158).
2. Dès à présent, nous désignerons la Société scientifique de Bruxelles par « la Société », la *Revue des questions scientifiques* par « la *Revue* » et les *Annales de la Société scientifique de Bruxelles* par « les *Annales* ».
3. Bien qu'elle ne soit aucunement consacrée à notre thématique, cette monographie mérite d'être signalée dans la mesure où elle se base notamment sur une trentaine de publications parues dans la *Revue*.
4. Consacrée aux liens entre Duhem et le néothomisme, cette thèse présente, dans son deuxième chapitre (Hilbert, 2000, pp. 50-136), les différentes revues et institutions belges et françaises qui faisaient partie de l'environnement intellectuel immédiat de ce savant, dont la Société.

Société ne fut assurément pas thomiste lors de sa fondation — laquelle était d'ailleurs antérieure de quatre ans à la promulgation de l'encyclique *Æterni Patris* (1879) — et, d'autre part, que les références au thomisme de son premier Secrétaire, le R.P. Ignace Carbonnelle (1829-1889), ne dépassèrent guère une croyance en la causalité et furent plutôt de nature à le faire passer pour moderniste aux yeux des thomistes radicaux. Considérant une époque plus tardive de l'histoire de la Société, à savoir celle incarnée par Pierre Duhem (1861-1916) à partir des années 1890, Paul (1979, p. 164 & p. 181) complète ce tableau en qualifiant la Société comme s'étant inscrite dans une « tendance thomiste » et comme ayant même apporté son soutien à ce mouvement. Toutefois, de telles indications — laissées sans justification — s'avèrent insuffisantes à trancher la question qui nous occupe tant l'étiquette « thomiste », qui ne saurait en aucun cas être purement et simplement assimilée à celle d'intransigeant, a pu désigner des conceptions divergentes (Donneaud, 1998, p. 210). Seule, finalement, serait assez éclairante l'affirmation — guère prouvée — de Hilbert (2000, p. 61) selon laquelle Carbonnelle ne fut pas prêt à accepter, au sein de la Société, la conception de la « science catholique » incarnée par l'abbé François Moigno (1804-1884) et par le cardinal Jean-Baptiste Pitra (1812-1889) bien que Lambert (1995, p. 11) *semble* s'y opposer en déclarant au contraire que « la Revue des questions scientifiques » fut le « témoin de la mentalité de la "science catholique" telle que la rêvait » Mgr Maurice d'Hulst (1841-1896). Bien que de tels propos présentent l'intérêt d'indiquer des pistes de recherche — le néothomisme d'une part, la « science catholique » de l'autre —, de suggérer une évolution de la Société — vers un engagement plus marqué en faveur du néothomisme —, et enfin de souligner la nécessité de distinguer les diverses acceptions de l'expression « science catholique » — l'une ayant été jugé admissible par la Société (Lambert), l'autre pas (Hilbert) —, au moins deux raisons nous conduisent à penser qu'il demeure impérieux de réexaminer à nouveaux frais cette première question avant de pouvoir envisager celles qui nous paraissent inédites.

La première de ces raisons, sur laquelle nous reviendrons en détail (§ 3.9), est terminologique. Alors que la littérature primaire aussi bien que secondaire semble avoir longtemps tenu pour globalement équivalentes les expressions « science catholique » et « science chrétienne », la parution, en 1996, du livre de Francesco Beretta semble avoir conduit, peut-être involontairement, à fixer leur signification : la « science catholique » s'est dorénavant trouvée associée au mouvement des intransigeants — dont l'abbé Moigno — et la « science chrétienne » à celui des progressistes — parmi lesquels Maurice d'Hulst. Désormais habitué à cette distinction, le lecteur moderne risque, s'il

n'est pas attentif à la date à laquelle elle s'est imposée, de l'appliquer rétrospectivement à des études antérieures et de situer ainsi le positionnement idéologique de la Société à l'exact opposé de celui visé par l'auteur de l'étude ! Ainsi, en lisant les passages déjà cités de Hilbert et de Lambert relatifs à la science catholique — dont le premier est postérieur au livre de Beretta quand le second lui est antérieur —, le lecteur pensera, dans le premier cas, que la Société fut, si peut-être pas progressiste, du moins opposée aux intransigeants, puisqu'elle refuse la science catholique, alors que, dans le second, il pourra se méprendre[5] en pensant qu'elle adopta le camp des conservateurs, puisqu'elle incarne la mentalité de la science catholique. Chacun conviendra qu'il importe de dissiper ces sources de confusions potentielles susceptibles d'égarer les historiens et de nuire à la réputation de la Société.

La seconde raison est historiographique. Alors que la « déclaration d'adhésion entière et explicite » (SSB, 1906, [p. 3]) à la doctrine thomiste effectuée en 1890 par la Société est officiellement présentée comme spontanée (Mansion, 1891, p. 81 ; Gilbert, 1892, p. 12), seul Hilbert (2000, p. 66) sait — avant même la parution de notre mise au point sur cet épisode décisif de l'histoire de la Société (Stoffel, 2012) — qu'elle fut au contraire la conséquence d'une injonction vaticane impérieuse. Rappelons brièvement cet épisode, explicitement vécu comme une « crise », dont il sera fréquemment question. Le soutien apporté par le R.P. Carbonnelle à la théorie atomique moderne, conçue de manière réaliste, avait visiblement eu le don d'irriter Rome. Aussi, profitant du renouvellement du Bureau de la Société rendu nécessaire par le décès de celui-ci (1889), le Saint-Père exigea « une déclaration d'adhésion entière et explicite à la doctrine de S. Thomas telle qu'elle est recommandée dans plusieurs documents pontificaux et spécialement dans l'encyclique *Aeterni Patris* » (SSB, 1906, p. 3). En réponse à cette requête, non seulement la Société s'exécuta, mais, pour témoigner de sa bonne volonté, elle renchérit, avec certitude, en nommant Domet de Vorges, la grande figure du néothomisme parisien, comme président de son Bureau et, possiblement, en intégrant Désiré Mercier dans son nouveau Comité de rédaction (Stoffel, 2012). Étant expressément requise, la portée d'une telle adhésion se trouve naturellement atténuée ou, du moins, sujette à interrogation.

La réponse apportée par la littérature secondaire à notre première question — sans la solution de laquelle les deux autres ne peuvent être envisagées — étant peu explicite, insuffisamment fondée, source de confusions potentielles

5. Du moins s'il ne prête pas suffisamment attention à la mention du nom de Mgr d'Hulst.

et enfin majoritairement ignorante d'un contexte pour le moins particulier, il convient de la reprendre à nouveaux frais.

1.2. Des limites

L'histoire de la Société s'étendant sur 145 ans, il faut naturellement restreindre notre enquête. Dans un premier temps, nous le ferons en privilégiant un double point d'ancrage : sa devise d'une part ; un de ses membres influents d'autre part. Du choix de ce dernier résulteront, dans un second temps, d'autres limitations, chronologiques et documentaires cette fois.

Choisir la devise de la Société, à savoir « *Nulla unquam inter fidem et rationem vera dissensio esse potest* », s'imposait inévitablement dans la mesure où celle-ci fut jugée, par les membres de la Société, entièrement suffisante pour définir son esprit (*La Société*, 1877, p. 347 ; Goossens, 1895, p. 22). Issue de la première constitution dogmatique du concile Vatican I promulguée le 24 avril 1870, en l'occurrence *Dei Filius*, elle signale en effet précisément le chapitre de ce texte — que nous supposerons connu[6] — qui a spécifiquement inspiré l'entièreté du programme de la Société.

Sélectionner ensuite Mansion comme membre particulièrement représentatif digne de faire l'objet de notre troisième question nous a paru opportun non seulement en raison du contexte dans lequel s'insère cette étude — en l'occurrence la commémoration du premier centenaire de sa mort —, mais également parce qu'à défaut d'avoir été la personnalité la plus marquante de la Société — cet honneur revient sans conteste à son premier Secrétaire (Lemoine, 1889, p. I; Gilbert, 1892, p. 9) —, il peut se prévaloir d'avoir été la figure la plus décisive de son histoire : c'est lui qui, pour l'essentiel, géra la « crise » dont il vient d'être question.

Mansion a également été l'un des membres les plus engagés de la Société. En effet, d'un point de vue biographique, il en fit partie depuis sa fondation jusqu'à sa mort, soit 44 années durant, et assuma son poste le plus important, à savoir celui de Secrétaire, depuis — à peu de chose près[7] — la mort de son

6. Sur le chapitre 4 de *Dei Filius* (Denzinger, 2001, pp. 681-683 [§§ 3015-3020]), cf. Paradis (1969) pour l'histoire de l'élaboration progressive du texte et Sesboüé & Theobald (1996, chap. 6) pour sa présentation.
7. Lorsque Carbonnelle décéda inopinément à l'âge de 60 ans, le 4 mars 1889, celui qui occupait le poste de Président était le français G. Lemoine. Attribué en alternance, selon la tradition, à un Français et à un Belge pour la durée d'une année académique, ce mandat fut ensuite attribué à Mansion. Ce ne fut donc que l'année académique suivante que

illustre prédécesseur jusqu'à la sienne, soit durant 29 ans. D'un point de vue scientifique, il ne manqua pas de se servir, avec assiduité, de sa première section comme d'un laboratoire expérimental lui permettant de tester et d'affiner ses idées. D'un point de vue philosophique et religieux enfin, il fut, à l'image de son temps, un homme de fortes convictions dont il est légitime de supposer que l'influence sur le positionnement de la Société fut particulièrement déterminante : après avoir déjà joué un rôle important[8], avant même sa fondation, au sein du « Cercle Leibniz » de Gand qui devait partiellement préfigurer ce qu'elle allait être[9], il a été, nous l'avons dit, son deuxième Secrétaire durant une période suffisamment longue pour lui permettre d'imposer ou de maintenir son empreinte.

Toutefois, s'il n'est pas un article consacré à Mansion qui n'indique son appartenance à la Société et qui ne signale la fonction cruciale qu'il y assuma ; s'il n'est pas une publication consacrée à l'histoire de la Société qui ne mentionne le rôle essentiel exercé par Mansion dans son développement, il faut bien constater que le propos reste néanmoins fort général[10] et, lorsqu'il aurait pu être plus précis, volontairement voilé[11]. Il reste donc à préciser l'influence qui fut la sienne, comme cette étude nous en donne partiellement l'occasion.

Indépendamment de la question de la pertinence de ce choix, on pourra objecter, avec raison, qu'une figure singulière, quelle qu'elle soit, ne saurait, à elle seule, ni incarner le positionnement de la Société dans son ensemble ni nous garantir qu'un tel positionnement institutionnel a véritablement existé.

---

celui-ci, déchargé de cette fonction, put accepter le poste de Secrétaire laissé vacant par la mort de Carbonnelle.

8. Si Mansion ne fut pas l'initiateur du Cercle Leibniz de Gand, mais bien son « parrain et [...] principal promoteur » (Lagasse de Locht, 1920, p. 15), c'est bien lui qui jugea bon de modifier son appellation en Cercle Cauchy, car le second de ces savants, décédé une quinzaine d'années plus tôt, professait la foi catholique quand le premier appartenait à la réforme protestante (Lagasse de Locht, 1920, p. 15).
9. Plus précisément, la fondation de la Société a résulté du regroupement de plusieurs initiatives dont celle des cercles régionaux qui, à travers le pays, avaient été créés à l'image du Cercle de Gand. Notons toutefois que l'idée de ce regroupement n'a pas été proposée par Mansion. Sur ces diverses initiatives qui devaient donner naissance à la Société, cf. notamment Mansion (1901, pp. 32-35) et Lagasse de Locht (1920, pp. 15-16).
10. Sur le rôle de Mansion lors de la fondation, cf. Lagasse de Locht (1920, p. 16), lors de la « crise », cf. Gilbert (1892, p. 12) et, de manière générale, cf. Van Den Gheyn (1901, p. 15).
11. L'action assurément la plus importante assumée par Mansion au sein de l'histoire de la Société fut la gestion de la « crise » déjà évoquée. Elle resta délibérément voilée dans la mesure où elle résultait d'un rappel à l'ordre émanant de Rome que ladite Société ne souhaitait évidemment pas ébruiter.

Nous ne l'ignorons pas. Étant donné l'importance que Mansion paraît avoir eue — importance dont il faudra bien sûr vérifier la réalité —, il nous a cependant semblé opportun de le choisir pour débuter cette enquête en attendant que d'autres recherches menées sur d'autres membres de la Société ne viennent compléter, ou contredire, cette première esquisse.

La détermination de ce second point d'ancrage qu'est Mansion implique la période que nous devrons couvrir : depuis sa présence aux réunions préparatoires à la fondation de la Société — qui débutèrent le 10 juin 1875 pour aboutir le 18 novembre de la même année — jusqu'à sa mort, survenue le 10 avril 1919, alors qu'il exerçait encore, malgré son désir d'en être déchargé, son mandat de Secrétaire[12]. Certes, la fin de cette période présente l'intérêt de coïncider assez bien avec cette Première guerre mondiale qui, par sa brutalité, mit fin au rêve des libres penseurs de décrocher un monde meilleur grâce à la toute-puissance de la science (Lalouette, 1989, p. 22 & p. 45). Toutefois, on objectera, toujours avec justesse, que la prise en compte d'une durée aussi longue — près de 45 ans — est incompatible avec la complexité de cette période au cours de laquelle intransigeants et progressistes ont vu, tour à tour, leur situation se modifier au gré non seulement des pontificats, mais encore des inflexions propres à chacun d'eux. Aussi, conclura-t-on, il eût été plus judicieux de mieux tenir compte de ces incessants retournements de situation en se restreignant aux seules années durant lesquelles Mansion assuma son mandat de Secrétaire, à savoir 1890-1919. Deux raisons nous ont déterminés à ne pas retenir cette solution. Premièrement, ce mandat, en dépit de la continuité affichée avec celui de son prédécesseur, ne pouvait que s'en distinguer, puisque telle était la contrainte imposée par Rome avant même qu'il ne débute. Soucieux de tenir compte de ce fait peu connu, il nous a paru impossible d'étudier le mandat de

12. Le 23 janvier 1919, lors de la première séance du Conseil se tenant après celle qui, le 20 mai 1914, avait été la dernière de la Société, Mansion, âgé de 75 ans, avait exprimé le désir de se voir déchargé de sa fonction. Présidé par son ami Lagasse de Locht, le Conseil ne put se résoudre à voir partir celui qui occupait cette charge depuis près de 30 ans et le maintint à son poste tout en cherchant à lui apporter les aides nécessaires. Dès la séance suivante, le 31 mars, le Président du Conseil put préciser la teneur de cette aide : grâce au R.P. Coemans, provincial de la Compagnie de Jésus, le R.P. Willaert était chargé de la fonction de Secrétaire-adjoint tandis que le R.P. Dopp était attaché au Secrétariat. Lors de la réunion suivante, le 15 avril, Mansion étant décédé quelques jours plus tôt, Lagasse de Locht fit état du désir du défunt de voir Charles de La Vallée-Poussin lui succéder au Secrétariat de la Société, désir qui rallia aussitôt l'unanimité des suffrages du Conseil : Ch. de La Vallée-Poussin fut dès lors élu Secrétaire général, avec le R.P. Willaert comme Secrétaire et le R.P. Dopp comme Secrétaire-adjoint (SSB, 1924, [pp. 50-51] ; Lagasse de Locht, 1920, p. 25).

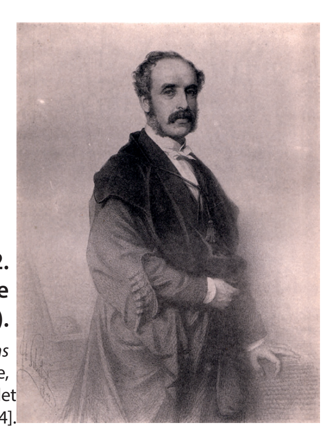
Mansion indépendamment de celui de Carbonnelle. Deuxièmement, le programme de la Société n'ayant jamais été explicitement détaillé, il nous a semblé important de ne pas nous limiter à une période trop restreinte qui aurait limité drastiquement le nombre de propos épars à partir desquels nous pourrons tenter de le reconstituer.

Le corpus textuel que nous privilégierons pour mener à bien cette enquête résulte directement des considérations précédentes. Il est constitué des 13 « rapports annuels du Secrétaire » présentés par Carbonnelle entre 1875 et 1888 ; des deux rapports annuels transitoires de 1889 et 1890 qui, suite au décès de ce dernier, furent exceptionnellement présentés l'un par Georges Lemoine (1841-1922), l'autre par Mansion, en l'occurrence par le Président en fonction lors de chacune de ces deux années ; et enfin des 24 « rapports annuels du Secrétaire » présentés, entre 1891 et 1914, par le même Mansion. Nous y avons ajouté principalement les allocutions des deux premiers Présidents de la Société, à savoir le médecin Ferdinand Lefebvre (1821-1902) (illus. n°1) et le physicien Louis Philippe Gilbert (1832-1892) (illus. n°2), en raison de la valeur programmatique (Gilbert, 1892, p. 10 ; Mansion, 1901[a], p. 35 ; Id., 1901[b], p. 204) et de la publicité qui leur ont été accordées[13].



Illus. n°1. Portrait de Ferdinand Lefebvre (1859).

Source : Archives de l'Université catholique de Louvain, BE A4006 CO 029 CHUL 2394.



Illus. n°2. Portrait de Philippe Gilbert (s. d.).

Source : *Revue des questions scientifiques*, 25[e] année, t. 50 (2[e] série, t. 20), juillet 1901, [p. 44].

13. Directement suivi par les statuts de la Société et publié anonymement à la fin du tout premier numéro de la *Revue*, le texte intitulé *La Société scientifique de Bruxelles* (La Rédaction, 1877[a]), partiellement composé d'extraits des discours de Lefebvre et de Gilbert, a joui d'une diffusion et d'une notoriété importantes. Celui, plus conceptuel, de Lefebvre, prononcée lors de la séance inaugurale de la Société le 18 novembre 1875 (Lefebvre, 1877), sera réédité, à l'occasion du 25[e] anniversaire de la Société (Lefebvre, 1901), en tant qu'appendice au rapport annuel du Secrétaire qui, à cette occasion, fut publié non seulement dans les *Annales* (Mansion, 1901b), mais également dans la *Revue* (Mansion, 1901[a]).

Institués par l'article 8 des statuts (La Rédaction, 1877[b], pp. 2-3), les rapports annuels du Secrétaire présentent l'inconvénient de leur avantage : s'ils révèlent, du moins jusqu'à un certain point, la position officielle de la Société, ils cachent, dans la même mesure, les convictions intimes de celui qui, au moment de les écrire, s'efface au profit de la fonction qu'il entend assumer. Conscient de cette réalité, nous évoquerons deux exemples possibles de ces décalages entre Mansion-le-Secrétaire et Mansion-l'individu (§ 4.4).

1.3. Une hypothèse de travail

On n'aborde pas un sujet sans avoir déjà une opinion préalable à son égard pas plus qu'on ne parvient à reconstituer un vase grec retrouvé en mille morceaux sans une idée préconçue de la scène qui s'y trouvait représentée. Dans le cas présent, ce sont moins les options philosophiques et religieuses des deux principaux protagonistes qui ont déterminé cette opinion que l'extrême diversité de leur caractère. C'est assurément par euphémisme que le R. P. Moreau (1957, p. 421) a pu écrire que Carbonnelle « fut entraîné dans diverses polémiques », car à vrai dire, avec son allure d'« aumônier militaire » (Lemoine, 1889, p. v), son style « nerveux et mordant » (Gilbert, 1892, p. 9), son peu d'empressement « à recevoir des coups sans en rendre » (Dopp, 1926, p. 333), celui-ci était un polémiste né. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir son article *Une entrée en campagne* (Carbonnelle, 1878) dirigé contre le critique anonyme de *La philosophie positive* que nous aurons plusieurs fois l'occasion de mentionner (*Science et religion*, 1877-1878). À l'inverse, Mansion est décrit comme un homme « pondéré et pacifique », ne s'animant « pas outre mesure dans les discussions », préférant même les arrêter « par un silence conciliant » afin de « les continuer par correspondance », mais perdant « cependant son calme si occasionnellement quelqu'un [...] osait vanter les mérites scientifiques de Blaise Pascal » qu'il tenait pour un « original malfaisant » (Grognard & Hubin, 1973, p. 43). Tels sont donc les traits de caractère qui, avant même le début de notre enquête, nous avaient conduits à penser qu'en passant de Carbonnelle à Mansion, la Société avait délaissé l'intransigeance d'un « véritable maître en apologétique de combat » (Dopp, 1926, p. 333) pour connaître la pondération d'un homme plus circonspect. Nous verrons si cette étude confirme cette idée préconçue que nous ne sommes sans doute pas le seul à avoir nourri.

1.4. Conclusion

En conclusion, cet article ambitionne, de manière générale, d'étudier le positionnement idéologique de la Société durant les quarante premières années de son existence grâce à la reconstitution explicite de son programme et, de manière spécifique, de situer ce positionnement au sein de l'alternative incarnée par le camp des intransigeants et celui des progressistes. Pour atteindre cet objectif, il privilégie la devise de la Société et la figure de son deuxième Secrétaire, en se basant prioritairement sur le corpus textuel constitué par les rapports annuels de ses deux premiers Secrétaires (Carbonnelle et Mansion). En privilégiant ceux-ci, il est particulièrement attentif à identifier ce qui, suite notamment à l'injonction romaine, aurait pu différencier le mandat du deuxième par rapport à celui du premier. En particulier, il se propose de tester l'idée préconçue selon laquelle cette différence résiderait non seulement dans une attitude plus favorable à l'égard du néothomisme, mais encore dans le passage d'une apologétique intransigeante à une apologétique plus pondérée.

Pour mener à bien cette enquête, nous examinerons la part prise par Mansion lors de la fondation de la Société ; puis nous reconstituerons le programme de la Société ; enfin nous reviendrons à Mansion afin d'identifier ce qui peut éventuellement le démarquer de ce programme.



Illus. n°3.
Portrait de Charles Lagasse de Locht.
Source : *Revue des questions scientifiques*, 25e année, t. 50 (2e série, t. 20), juillet 1901, [p. 36].

2. Mansion et la fondation de la Société

2.1. À l'époque des réunions préparatoires

Si l'ingénieur Charles Lagasse de Locht (1845-1937) (illus. n°3), qui sera son ami de toujours, nous informe que Mansion « prit une part active aux débats d'où sortirent les propositions à soumettre à la première assemblée générale concernant la devise de la Société, son titre, ses statuts et règlement d'ordre » (Lagasse de Locht, 1920, p. 16), le premier cahier des archives de la Société (SSB, 1922), entièrement relatif à sa fondation, nous permet de cerner plus précisément la part effective qui revient à Mansion lors de ces débats et de cette fondation. Elle s'avère apparemment plus modeste que nous l'avions présumé en le sélectionnant pour incarner le second pilier de notre enquête (§ 1.2). Alors âgé de 31 ans, Mansion est uniquement présent aux deux premières réunions : celle du 1er mars 1875, qui voit le géologue Gustave Dewalque (1826-1905) se demander « si la Société nouvelle avait encore des chances sérieuses de réussir » (SSB, 1922, [p. 1]), et celle du 22 mars, au cours de laquelle la fondation de la Société ayant été décidée, Carbonnelle est chargé de rédiger un avant-projet de ses statuts. Absent lors de la troisième réunion du 10 juin, notre jeune savant[14] s'y fait cependant représenter par Lagasse de Locht qu'il estime plus apte à porter sa voix que l'ingénieur Frédéric Belpaire (1833-1917)[15].

Importante, cette troisième réunion commence par l'examen de l'article relatif au nom de la nouvelle société. Par l'intermédiaire de Lagasse de Locht, Mansion, s'inspirant très vraisemblablement de l'Association française pour l'avancement des sciences qui venait d'être fondée en 1872, suggère « Association catholique belge pour l'avancement des sciences » alors que Carbonnelle propose « Société scientifique de Bruxelles ». Entre ces deux propositions, une première divergence réside dans la mention de la ville ou du pays. Carbonnelle expliquera plus tard que « c'est pour exclure l'idée des limites géographiques que [la Société] a préféré le nom de la ville où elle tiendra ses réunions à celui du pays où elle a pris naissance » (Carbonnelle, 1877**b**, pp. 54-55). C'est toutefois la seconde différence qui focalisera toute l'attention : faut-il ou non faire explicitement figurer l'adjectif « catholique » dans le nom de la nouvelle société ?

14. Cette année 1875 voit la publication de la *Théorie des équations aux dérivées partielles du premier ordre* de Mansion qui allait lui valoir « une réputation méritée » (Demoulin, 1929, p. 223) comme elle lui avait déjà valu, deux ans plus tôt, la médaille d'or au concours de la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique (Mansion, 1913, p. 198).
15. Mansion & Lagasse, 1869-1902 [lettre de Mansion à Lagasse de Locht du 13/06/1875].

Sans grande surprise[16], Gilbert est d'avis que l'article 9 n'offre pas de garanties suffisantes. Celui-ci stipulant que « l'association ne permettra jamais qu'il se produise dans son sein aucune attaque, même courtoise, à la religion révélée, ou à la philosophie spiritualiste et religieuse », son intervention revient à plaider en faveur de la proposition de Mansion. La question « Acceptera-t-on le mot "catholique" ? » étant mise au vote, il y a, sur les 23 votants, 3 « oui » et 20 « non ». Le nom proposé par Mansion ayant ainsi été rejeté, celui de Carbonnelle est alors accepté par 21 voix contre 2 (SSB, 1922, [p. 4 & p. 7]).

La discussion[17] porte ensuite sur l'article premier qui avait été formulé comme suit par Carbonnelle :

> « Il est constitué à Bruxelles une association scientifique qui prend pour devise ces paroles du Concile du Vatican : "*Nulla unquam inter fidem et rationem vera dissensio esse potest*." (Const. *Dei Filius*, c. IV) » (SSB, 1922, [p. 3]).

Nous ferons d'emblée remarquer que, de manière très significative, la citation faisant office de devise est partiellement tronquée : elle omet le début de la phrase — à savoir « Mais bien que la foi soit au-dessus de la raison… » (Denzinger, 2001, p. 682 [§ 3017]) — même si celui-ci assure l'articulation doctrinale des deux ordres de connaissance reconnus en stipulant leur niveau hiérarchique. L'agronome Alphonse Proost (1847-1931) suggère alors de substituer à la devise proposée ces mots issus du *Premier livre de Samuel* : « *Deus scientiarum Dominus* » (1 Samuel 2:3). Toutefois, sa proposition ne rencontre pas beaucoup d'échos. L'avocat Armand Brifaut (1849-1894) renchérit ensuite dans le sens de Gilbert en faisant remarquer que la devise adoptée n'exige, en tant que telle, aucune profession de foi catholique. À ceux — pour le moins minoritaires — qui, directement (Mansion) ou indirectement (Gilbert et Brifaut), argumentent en faveur de la présence du terme « catholique », il est alors répondu qu'étant extraite de la constitution dogmatique *Dei Filius*, la devise proposée indique suffisamment la religion à laquelle se rallie la nouvelle Société. Abondant dans le même sens, Carbonnelle fait remarquer que la mention explicite de ce terme rendrait la nouvelle Société peu indépendante de l'autorité religieuse. Lorsque le texte du premier article est finalement mis aux

16. Nommé associé de l'Académie royale de Belgique en 1867, Gilbert n'hésita pas à quitter celle-ci six ans plus tard, soit seulement deux ans avant la fondation qui nous occupe, croyant avoir perçu dans les propos d'un confrère une offense à la religion chrétienne (Mansion, 1892[a], pp. 622-623).

17. Bien que Lagasse de Locht ait pris part à cette discussion, rien n'indique dans quel sens ni si c'était pour faire état de sa propre opinion ou de celle de Mansion.

voix tel que l'avait initialement conçu Carbonnelle, il y a 10 votes favorables, 10 votes défavorables et 3 abstentions : sa discussion est par conséquent reportée à la séance suivante, à savoir celle du 17 juin.

Reconnaissons-le d'emblée : ni lors de cette prochaine séance ni lors des dix séances que tiendra ensuite le Comité provisoire venu se substituer au groupe informel ayant œuvré jusqu'ici, le nom de Mansion n'apparaîtra plus : pas même au sein de la liste des 451 membres admis par ce Comité provisoire auquel notre jeune savant n'appartient évidemment pas, pas plus que son ami Lagasse de Locht d'ailleurs. Son nom ne réapparaîtra qu'au sein de la liste générale des membres de la Société publiée dans le premier tome des *Annales*. Contrairement à ce que peuvent nous laisser croire sa précédente action au sein du Cercle Leibniz et son action future en tant que Secrétaire, la part prise par Mansion dans la fondation de la Société semble donc minime : la proposition, rejetée sans ambiguïté, d'un nom faisant explicitement état d'un positionnement catholique.

La correspondance de notre jeune savant avec Lagasse de Locht, conservée à l'Université de Gand et partiellement mise à notre disposition par Hervé Le Ferrand, va nous permettre d'en savoir davantage.

Faisant suite à la réunion du 10 juin caractérisée par le rejet du nom proposé par Mansion et par l'ajournement de l'article renseignant la devise de la Société, la lettre de Mansion à son ami, datée du 13 juin 1875, nous fait connaître la raison de son absence — la prochaine naissance de son troisième enfant[18] — ; son état d'esprit — « ma manière de voir, [...] je m'en doutais bien, ne devait guère être partagée » — ; son diagnostic — la difficulté, voire l'impossibilité de fonder une association viable sur une base aussi dispersée, puisque constituée de « 5 [membres] voulant une association catholique avec un titre catholique, 10 sans titre catholique, 10 une association simplement spiritualiste » — ; le mécontentement de Gilbert — selon lui, la proposition de Mansion a fait fuir « la presque totalité des adhérents capables de travailler sérieusement » et risque de nous faire passer, « aux yeux de certains catholiques, pour des catholiques libéraux ; aux yeux des libéraux pour des sots » — ; son analyse de ce mécontentement — « le R.P. Carbonnelle et Gilbert ont trop l'envie de réussir à faire une société, au lieu d'essayer de faire une société bonne

18. Son premier enfant, Alphonse, étant décédé un an après sa naissance (Gand, 03.11.1872 – Gand, 25.10.1873), Mansion était alors le père d'une petite Marie, née un an plus tôt (Anvers, 03.05.1874). L'enfant dont il attend la naissance, à savoir Cécile, naîtra trois jours plus tard à Anvers, en l'occurrence le 16 juin 1875. À ce sujet, voir la contribution, dans ce numéro, de Dejaive (2020).

ou de n'en pas faire » — ; son investissement — il a bel et bien transmis à Carbonnelle et à Lagasse de Locht les modifications qu'il croyait devoir apporter à l'avant-projet de statuts — ; et surtout sa « nouvelle idée » qu'il aimerait pouvoir défendre à la prochaine séance de la Société — celle d'une « Revue des questions scientifiques », inspirée de la *Revue des questions historiques*[19], dont il possède « la collection entière », et qui « n'aurait nul besoin de porter un titre catholique, parce que le comité de Rédaction en serait le maître absolu ».

Toujours retenu à Anvers par la naissance toute récente de sa fille, Mansion ne peut venir défendre sa « nouvelle idée » lors de la séance du 17 juin, pour laquelle, en raison de l'absence du secrétaire, aucun procès-verbal n'a été rédigé : seules des notes éparses, et difficilement lisibles, ont été conservées. Lors de cette séance, les statuts sont discutés article par article avant que le Comité provisoire ne soit constitué. Faisons simplement remarquer, pour l'article premier, que la devise proposée est à nouveau l'objet de discussions : considérant que, trop longue, elle est à proprement parler une phrase et non une devise, un membre propose « *Fides et Ratio* », sans rencontrer l'assentiment de Lagasse de Locht qui préfère se rallier à la proposition de Carbonnelle. Quant à l'article 6 relatif à l'admission de nouveaux membres au sein de la Société, le même Carbonnelle, dans la lignée de ses précédentes prises de position, répond par la négative à la question du géologue Charles de La Vallée Poussin (1827-1903) visant à savoir s'il était nécessaire, pour être admis, de professer le catholicisme.

2.2. À l'époque du Comité provisoire

Lors de la première séance du Comité provisoire tenue le 1er juillet 1875, les statuts sont, après quelques modifications mineures, arrêtés définitivement en vue d'une prochaine approbation par l'Assemblée générale. Il importe de faire remarquer que, dans cette dernière version, l'article premier est libéré de toute mention explicite au Concile Vatican I et que la référence de la devise est rejetée en note :

> « Il est constitué à Bruxelles une association qui prend le nom de Société scientifique de Bruxelles, avec la devise : "*Nulla unquam inter fidem et rationem vera dissensio esse potest*" (*).
>
> (*) Const. de Fid. cath., c. IV » (SSB, 1922, [p. 21]).

19. Si la littérature confirme que la *Revue* a été créée en s'inspirant de son aînée qu'est la *Revue des questions historiques* (Carbonnelle, 1877b, p. 53 ; Gilbert, 1892, p. 11 ; Mansion, 1903b, p. 163), nous n'avons trouvé aucune allusion au fait que ce soit Mansion qui en ait eu l'idée.

Après qu'ils n'aient pas souhaité que le statut catholique de la Société soit explicitement renseigné dans son titre et que l'adhésion au catholicisme soit requise pour en faire partie, les « modérés » ont donc également voulu que toute référence trop explicite à l'origine de la devise soit supprimée ou rejetée en note. Ces diverses décisions ne doivent pas être interprétées comme la volonté d'« avancer masqué » pour mieux triompher de l'ennemi extérieur : visant le monde catholique lui-même, elles témoignent du souci de n'effrayer personne par des positions trop marquées et de la volonté d'assurer l'autonomie de la Société à l'égard de l'autorité religieuse[20].

Datée du 1er août 1875, une nouvelle lettre de Mansion à Lagasse de Locht nous permet de compléter ce tableau d'une manière d'autant plus intéressante qu'ayant rencontré Gilbert à Gand, notre jeune savant a eu l'occasion de discuter avec lui de la Société aussi librement, écrit-il, que s'ils étaient « de vieux amis de collège » alors qu'en réalité une bonne dizaine d'années les sépare. Dans cette lettre, Mansion s'attache à transcrire certains extraits de cette conversation. Examinons-les.

Inévitablement, l'opportunité de qualifier la Société de « catholique » est à nouveau discutée. Conformément à la remarque de Carbonnelle exprimée lors de la séance du 10 juin, Gilbert soutient que l'utilisation de « ce mot [la] placera forcément sous la surveillance épiscopale, laquelle s'exerce parfois par des délégués bien désagréables et à cervelle étroite ». Estimant que « les embarras causés par [cette] surveillance sont salutaires » et que ces « délégués » se tiendront circonspects dès lors que la Société comptera des théologiens dans ses rangs, Mansion se refuse à admettre cet argument. Notons en passant que, quinze ans plus tard, soit immédiatement après la fondation de l'Institut supérieur de philosophie et le rappel à l'ordre de Rome (1889), le Conseil de la Société semble avoir mis en pratique la stratégie d'intégration évoquée par Mansion : il nomma, au sein du tout nouveau Comité de rédaction de la *Revue*, non seulement Gilbert, Lefebvre, La Vallée Poussin et notre savant, mais également Désiré Mercier (1851-1926) qui fut spécifiquement chargé de l'évaluation des articles de philosophie. À n'en pas douter, cette dernière nomination était de

20. Durant l'époque considérée, la Société fut naturellement attentive à entretenir d'excellentes relations avec les autorités ecclésiastiques locales. En témoigne non seulement la liste de ses membres publiée annuellement dans les *Annales*, mais encore la fierté de Mansion d'annoncer, en 1902, qu'avec la récente adhésion de l'évêque de Namur, « nous avons maintenant l'honneur de compter dans nos rangs, ou plutôt à notre tête, l'épiscopat belge tout entier » (Mansion, 1902, p. 187).

nature à calmer les milieux romains et à s'assurer de bonnes relations avec les philosophes du nouvel institut dont la création venait redistribuer les cartes[21].

Mais revenons à la discussion entre Gilbert et Mansion qui porte ensuite sur la nécessité de restreindre la Société aux seuls savants professant la religion catholique. Pour le premier, l'origine de la devise suffira, pratiquement, à n'attirer que des catholiques ; pour le second, si l'on ne veut que des catholiques, il faut le dire explicitement, sauf à être prêt à accepter des protestants — ce qui s'avère problématique puisque le meilleur d'entre eux, à savoir le zoologiste et anthropologue Armand de Quatrefages (1810-1892), n'a pas hésité à « prêter l'appui de son talent à la Revue des deux-Monde » — ou des spiritualistes non chrétiens — ce qui l'est encore davantage puisque, « comme l'a montré Proost, [ils] ont été toujours les alliés des matérialistes et des athées ».

Finalement, chacun des deux camps se met à conjecturer quelles peuvent être les motivations secrètes de l'autre : quand Mansion imagine une nouvelle fois que Gilbert et Carbonnelle sont prêts, pour réussir, à « fonder, même au prix de concessions, une société à peu près catholique », ceux de Bruxelles se disent que notre jeune savant « a mis des conditions impossibles à son acceptation, afin de ne pas se rendre impossible à l'Académie ». Il est vrai que la fondation de la nouvelle Société allait être perçue comme inspirée par une certaine hostilité envers ladite Académie (Carbonnelle, 1877[b], pp. 48-50). Il est également vrai que Mansion, dont il est effectivement raisonnable de penser qu'il n'était pas dépourvu d'ambition (Mazliak, 2019, p. 43), allait bel et bien être élu correspondant de la Classe des sciences sept ans plus tard, en l'occurrence le 15 décembre 1882 (Mansion, 1913, p. 198), et ce après s'être déclaré « candidat sérieux » auprès de son ami Lagasse de Locht dès 1877[22], soit seulement deux ans après la lettre qui nous occupe.

Bien plus intéressantes sont la similitude et la divergence que cette lettre fait apparaître quant au but que l'un et l'autre attribuent à la Société : pour Gilbert, ce « but a toujours été de montrer *par le fait* que science et foi *ne s'excluent pas*, que l'on peut être catholique et savant à la fois » (nous soulignons) ; pour Mansion, le but idéal qu'il convient de rechercher sans compromissions est de « montrer *par le fait l'union* de la foi catholique et de la science » (nous

21. C'est en tout cas ce que suggère la chronologie : prise lors de la séance du Conseil du 4 juin 1890, soit précisément lorsque la « crise » se clôture par l'autorisation romaine accordée au R.P. George de continuer à apporter son aide au secrétariat de la Société, cette décision sera rendue effective, lors de la séance du 27 juin 1892, par la nomination de Mercier comme membre du Comité de rédaction de la *Revue* (SSB, 1906, [p. 8 & p. 26]).

22. Mansion & Lagasse, 1869-1902 [lettre de Mansion à Lagasse de Locht du 22/11/1877].

soulignons). Obnubilés par la présence ou l'absence du terme « catholique », nos deux interlocuteurs ne remarquent ni leur similitude fondamentale — à savoir la volonté, qui fera toute l'originalité du projet de la Société, d'asseoir leur thèse « par les faits » —, ni leur divergence radicale — en l'occurrence établir l'absence d'une incompatibilité pour l'un et la présence d'une véritable union pour l'autre. Toute notre étude viendra confirmer et cette similitude (§ 3.8) et cette divergence (§ 4.2).

2.3. Conclusion

Au terme de cette reconstitution basée sur des sources inédites, plusieurs conclusions s'imposent. Premièrement, il s'avère que l'implication de Mansion dans la fondation de la Société est plus importante que nous avons pu, un moment, le penser : il propose un nom pour la Société ; il suggère un titre et un modèle pour l'une de ses deux revues ; il se fait représenter lorsqu'il ne peut être présent ; il amende l'avant-projet des statuts. Deuxièmement, le positionnement réel de nos deux principaux protagonistes est à l'opposé de celui auquel nous nous attendions : Carbonnelle s'avère être un homme pragmatique quand Mansion est porté à refuser toute concession. Troisièmement, le positionnement de ce dernier est manifestement minoritaire au sein de la Société. Enfin, les mesures prises par les « modérés » résultent non pas de la volonté d'endormir l'ennemi en avançant caché, mais bien de se ménager les difficultés qu'un positionnement trop explicite pourrait susciter au sein du monde catholique lui-même.

3. Le programme de la Société

3.1. Introduction

Pour pouvoir déterminer si les opinions personnelles de Mansion recoupent parfaitement le programme de la Société et, dans le cas contraire, relever les éventuels points de divergence, il nous faut au préalable reconstituer précisément ce programme, du moins dans ses caractéristiques les plus avérées et les plus pérennes. Pour ce faire, nous rappellerons le contexte[23] tel qu'il a été analysé par les membres de la Société eux-mêmes (§ 3.2), avant d'étudier les trois objections traditionnelles que ceux-ci se sont proposé de réfuter : celle d'une incompatibilité radicale non seulement entre l'attitude d'esprit que requiert

23. Pour un aperçu plus général du contexte, notamment institutionnel, on lira avec profit, dans ce numéro, Vanpaemel (2020).

la science et celle que demande la religion (§ 3.3), mais encore entre le contenu du discours scientifique et celui des dogmes religieux (§ 3.4), pour terminer par celle — bien moins prégnante — du mépris affiché par la religion catholique à l'égard des avantages matériels susceptibles d'être apportés par les sciences et les techniques (§ 3.5). Parce qu'il ne s'agit pas seulement de contrer, mais également d'affirmer, la Société soutiendra également, avec moins de conviction il est vrai, la capacité de la science à ramener vers Dieu (§ 3.6). Ayant ainsi résumé les grands axes du programme de la Société, nous pourrons relever ses principales caractéristiques. Parce qu'elle émane de catholiques s'inspirant de la constitution *Dei Filius*, cette riposte consistera non pas à reconnaître cette incompatibilité pour en nier — exemples à l'appui — le caractère insurmontable, mais au contraire à nier l'existence même de cette incompatibilité au nom de la conviction selon laquelle la vraie science et la vraie religion ne peuvent se contredire puisqu'elles émanent toutes deux d'un même Dieu qui est la Vérité même (§ 3.7). Parce que les deux principales objections à combattre se prévalent de la science, cette riposte doit, elle-même, être scientifique et même l'être davantage que ces objections prétendument scientifiques. Aussi veillera-t-elle à reposer sur des faits, jugés par nature incontestables (§ 3.8). Parce que l'affirmation de cette absence d'incompatibilité ne dispense pas de respecter les droits légitimes de la science et de la foi parmi lesquels figure principalement l'autonomie, cette riposte refusera de verser dans la posture des intransigeants et dans leur concordisme toujours néfaste à long terme (§ 3.9). Enfin, parce que cette thèse générale de l'incompatibilité entre science et religion se décompose en deux sous-thèses — incompatibilité d'esprit, mais aussi de contenu —, ce sont deux revues différentes qui, spécifiquement, se chargeront, prioritairement, de chacune d'entre elles (§ 3.10).

3.2. Le contexte

La fondation de la Société fait suite à la prise de conscience d'un déplacement du terrain sur lequel la lutte antireligieuse est engagée : si ce terrain était encore théologique au début de l'époque moderne, il est ensuite devenu philosophique puis, à partir de la seconde moitié du XVIII[e] siècle, scientifique (Duilhé de Saint-Projet, 1885, p. XIV). Tirant profit du crédit exceptionnel dont bénéficie désormais la science auprès de tous les esprits, même les moins cultivés (Carbonnelle, 1881[a], p. 13 ; Gilbert, 1892, p. 5), les athées attaquent en effet la religion en lui reprochant d'être l'ennemie de cette science dont les découvertes et les progrès sont si appréciés de tous. Face à ce déplacement de la lutte sur le terrain scientifique qui non seulement trompe tous ceux qui ne

sont pas versés dans les sciences en leur faisant croire que ces accusations sont portées en son nom, mais qui en outre profite de leur incapacité à vérifier l'exactitude de telles accusations (Carbonnelle, 1881[a], p. 14), il faut que les chrétiens descendent, eux aussi, sur le terrain même où ils sont attaqués (Carbonnelle, 1881[a], p. 23). Sur ce terrain où on les défie de descendre, il faut qu'ils développent une apologétique qui soit elle-même scientifique (Dopp, 1926, p. 331) et qu'ils se montrent plus forts que leurs adversaires (Gilbert, 1877, p. 212 ; La Rédaction, 1877, p. 349). Il faut, par conséquent, qu'ils disposent de toute une infrastructure scientifique : des universités, des associations, des revues, et des congrès, bref tout ce qui est nécessaire pour renforcer les connaissances scientifiques des catholiques et pour les amener à s'intéresser davantage aux sciences.

Parce qu'elle participe à ce mouvement d'adaptation à cette nouvelle situation, la Société sera naturellement décriée par des libres penseurs. Ne comprenant pas que c'est précisément en diffusant et en faisant progresser la science que la Société parviendra à démontrer l'inanité de cette prétendue incompatibilité (Carbonnelle, 1878[b], pp. 244-245), les uns n'arrivent pas à concevoir que tel soit véritablement son objectif. En témoigne le critique anonyme de *La philosophie positive* lorsqu'il soutient que « la science n'est pas le but, mais le prétexte de cette société » qui veut « organiser contre elle une véritable croisade » et « trouver le moyen de la mettre à la remorque de la religion » (*Science et religion*, 1877, pp. 323-324). Au sein de cette nouvelle société qui se donnera toutes les allures de la scientificité, poursuit-il, la science « ne sera pas un hôte, mais un prisonnier » (*Science et religion*, 1877, p. 324). Les autres s'insurgent contre la « fuite des cerveaux » qui résulte de cette « laïcisation » de l'opposition religieuse. C'est le cas du préhistorien français Gabriel de Mortillet (1821-1898) : laissant de côté ceux de leurs coreligionnaires qui sont trop mauvais scientifiques — tel l'abbé Moigno —, les cléricaux, regrette-t-il, s'infiltrent dorénavant dans les sociétés savantes et, pire encore, détachent des journaux existants « des éléments actifs et intelligents pour les lancer dans la rédaction des journaux religieux » (Mortillet, 1885, p. vi). Visant la *Revue*, « c'est ce qui est arrivé », poursuit-il, « pour une importante revue catholique belge » (Mortillet, 1885, p. vi).

Ces deux auteurs ne font toutefois pas partie de ceux auxquels la Société ambitionne de s'adresser. En effet, son public cible n'est ni les « dupes », à savoir les « personnes également étrangères aux sciences et à la doctrine chrétienne » qui « pensent ainsi parce qu'on leur a dit qu'il faut penser ainsi », ni les « charlatans », qui les exploitent, mais bien « ceux qu'une science mal comprise et mal digérée éloigne de la religion » ainsi que « les savants qui, faute de bien connaître la doctrine religieuse, la croient sincèrement en contra-

diction avec la science » (Carbonnelle, 1881[c], pp. 121-122). Vis-à-vis de ce public cible, il s'agit de démentir la thèse d'une incompatibilité radicale entre science et foi qui prétend s'exercer à deux niveaux : incompatibilité, dans l'intelligence humaine, entre l'esprit scientifique et l'esprit religieux ; incompatibilité, dans l'enseignement, entre le contenu de la science et celui du dogme révélé (Carbonnelle, 1877, p. 47 ; Id., 1881[a], p. v).

3.3. Contrer l'objection de l'incompatibilité de l'esprit scientifique et de l'esprit religieux

3.3.1. L'objection

La première et plus importante objection formulée dans ce contexte consiste en effet à soutenir l'impossibilité de conjuguer simultanément, au sein d'un seul et même individu, l'esprit scientifique et l'esprit religieux.

Cette objection s'appuie sur un constat — le chrétien, en raison de ses convictions religieuses, se trouve « enserré dans les bornes inflexibles de l'orthodoxie » (Lefebvre, 1877, p. 59) — pour en tirer une impossibilité — cette soumission à l'autorité de l'Église ne l'autorise pas à jouir de la nécessaire liberté qui est inhérente à la démarche scientifique — avant d'envisager les répercussions de l'éventuelle transgression de cette impossibilité — s'il parvient néanmoins à mettre en œuvre cette liberté dans le domaine des sciences de la nature, le scientifique chrétien, s'y étant habitué, ne saura plus, en matières religieuses, faire preuve de la soumission demandée. Bref, s'il est chrétien, il ne peut être scientifique ; s'il devient scientifique, il ne peut rester chrétien. Ces deux états sont donc bel et bien incompatibles.

Certes, reconnaissent certains adeptes de cette objection, les croyants ont manifesté leur capacité à prodiguer un enseignement de qualité et donc à conserver le savoir déjà acquis, mais il n'en demeure pas moins qu'ils sont totalement inaptes à l'accroître (*Science et religion*, 1878, pp. 41-42 ; Gilbert, 1892, p. 6). Cette concession n'est donc pas de nature à ébranler, si peu que ce soit, l'objection formulée.

3.3.2. Les différentes ripostes

Pour établir la fausseté historique de cette objection, une première stratégie — fort rudimentaire, mais particulièrement répandue au XIX[e] siècle — consiste à recenser, sur base de critères parfois fort discutables, le nombre de savants catholiques que compte l'histoire des sciences. Accessoirement, cet inventaire devait permettre d'établir que la religion de l'islam n'était pas la seule,

comme les anticléricaux le prétendaient (*Science et religion*, 1877, p. 331), qui puisse se prévaloir d'avoir fait progresser la science. Loin de privilégier de tels recensements que, pour leur part, les libres penseurs semblent s'être abstenus d'établir parce qu'ils leur auraient été trop défavorables (Lalouette, 1989, p. 30), Carbonnelle proposera de rédiger, lors de la disparition d'un membre de la Société, une notice nécrologique attestant l'absence de toute opposition entre sa vie religieuse et sa vie scientifique (Carbonnelle, 1878[a], p. 124). S'agissant par exemple d'Adhémar Barré de Saint-Venant (1797-1886), une telle notice fera remarquer « qu'il n'était pas savant à certaines heures, chrétien à d'autres heures », mais qu'il « fut toujours à la fois l'un et l'autre » (Carbonnelle, 1886[a], p. 77). Quant à Mansion, substituant le critère de la qualité à celui de la quantité, il se permettra, lors du 25[e] anniversaire de la Société, de demander ce que la science actuelle aurait été sans la contribution de savants catholiques tels que Lavoisier, Ampère, Cauchy, Le Verrier, Le Play, Pasteur ou Hermite (Mansion, 1901[a], pp. 59-60), conformément à son désir de voir la *Revue* faire « connaître les noms et les œuvres des grands savants catholiques » (Mansion, 1901[a], p. 47). Toutefois, si elle contribue à expliquer l'importance, déjà remarquée (Nye, 1976, pp. 281-282), des biographies et des travaux d'histoire des sciences dans la *Revue*, une telle stratégie ne saurait, à elle seule, constituer une réponse suffisante à l'objection avancée par les « incrédules ».

En effet, il ne suffit pas de démontrer que des savants catholiques ont bel et bien existé dans le passé, mais il faut aussi et surtout prouver qu'il est possible, aujourd'hui encore, d'être tout à la fois « un fils soumis de l'Église, et un esprit libre et fécond dans l'étude de la nature » (Gilbert, 1876, p. 494 ; La Rédaction, 1877, p. 346). Pour ce faire, il convient de donner une plus grande visibilité à tous les savants chrétiens qui répondent à ces critères en les réunissant au sein d'une association qui, par sa seule existence, constituera un démenti flagrant de l'objection avancée (Gilbert, 1892, pp. 6-7) ou, du moins, qui distillera un « doute salutaire » à son égard (Carbonnelle, 1881[c], p. 122). Acceptée d'autant plus volontiers que les libres penseurs n'osaient pas faire de même en se proposant d'œuvrer collectivement pour la science (Carbonnelle, 1879[a], p. 403 ; Id., 1881[c], p. 122) — ce que semble confirmer l'enquête de Lalouette (1989, pp. 23-24) —, cette riposte fut effectivement mise en œuvre : la fondation de la Société en témoigne. Conformément au mot répété (La Rédaction, 1877, p. 350) de Gilbert (1877, p. 214 & 1892, p. 13), à savoir « Si vous êtes catholiques, il faut savoir prouver que vous êtes savants ; si vous êtes savants, il faut oser montrer que vous êtes catholiques ! », il s'agit en effet de mettre en exergue ceux qui ne craignent pas de revendiquer leur statut de savant et de croyant. Toutefois, la Société n'a pas voulu se satisfaire d'une telle *apologétique*

par l'existence qui, sans autre précision, peut donner lieu à des interprétations inacceptables.

En effet, partant du constat, d'une part, que des savants chrétiens ont existé (les recensements et les notices nécrologiques) et continuent même à exister (les sociétés savantes catholiques) et, d'autre part, que la thèse de l'incompatibilité ne parvient pas à rendre compte de ce fait qu'elle juge d'ailleurs impossible, certains, y compris parmi les catholiques, seront tentés d'avancer l'explication suivante : si l'exercice simultané de ces deux esprits est effectivement impossible, leur exercice successif, lui, ne l'est pas. Alternant l'usage de l'un et de l'autre, maints religieux ont, par conséquent, fort bien pu — et peuvent encore — contribuer au progrès scientifique (Lalouette, 1989, pp. 27-30). Bien qu'une telle explication présente l'avantage de ne plus exclure les croyants du domaine de la recherche scientifique, la Société n'a pas voulu la faire sienne — l'exemple de Saint-Venant que nous venons de citer en témoigne — car l'adopter reviendrait à entériner, au moins sous une forme relative, cette incompatibilité que sa devise entend réfuter de manière absolue.

Si la Société ne peut donc adopter cette explication visant à relativiser la portée de l'incompatibilité proclamée, il lui est en revanche permis de contester l'une des prémisses de l'objection formulée, en l'occurrence celle qui présume l'impossibilité dans laquelle se trouve le chrétien de bénéficier de cette liberté inhérente à la recherche scientifique. Pour ce faire, il lui suffit de rappeler que cette liberté a été explicitement affirmée par l'Église elle-même en sa constitution *Dei Filius* (Denzinger, 2001, p. 683 [§ 3019]) — bien que ce fût au terme de quelques débats (Paradis, 1969, pp. 278-279) et avec des réserves dont l'interprétation sera largement discutée (Sesboüé & Theobald, 1996, pp. 312-313)[24]. Tout en ne manquant pas de rappeler cette proclamation solennelle de liberté (Lefebvre, 1877, p. 62 ; Carbonnelle, 1879[c], p. 406), la Société ne se contentera pas de cette *apologétique par le discours* qui, malgré sa portée symbolique, ne garantit pas nécessairement l'effectivité pratique de la liberté proclamée.

S'il s'agit en effet de prouver que les catholiques sont vraiment capables de faire progresser la science, le mieux est encore qu'il le fasse ! Selon une comparaison célèbre plusieurs fois reprise (Carbonnelle, 1881[a], p. VII ; La Rédaction, 1897, p. 11 ; Kirwan, 1877, p. 460) — y compris par Mgr d'Hulst (cité dans Goossens, 1897, p. 53) —, en se comportant ainsi, les savants catholiques imi-

24. Sur cette question importante qui dépasse les bornes de cet article, cf., à titre indicatif, la position orthodoxe de Lefebvre (1877, pp. 59-62).

teront le « philosophe Zénon » qui se mit « à marcher pour répondre à ceux qui niaient le mouvement » (Kirwan, 1889, p. 455) ! Ainsi considérée, l'œuvre scientifique d'un membre de la Société — un Gilbert, un Thirion ou un Pasquier par exemple — n'est plus seulement « une démonstration par les faits » de la « belle devise » de la Société (Mansion, 1892[a], p. 626), « la défense de la foi par le culte désintéressé de la science » (Schaffers, 1920, p. 50), mais bien « un acte d'apologétique religieuse » (Thirion, 1893, pp. 595-596), à tel point que l'auteur de cette œuvre n'a plus besoin de préciser qu'il n'a pas « trouvé de contradiction entre la science et la foi », car son « témoignage, c'est [sa] vie » (La Rédaction, 1924, p. 320).

Commentons cette *apologétique par l'action*. Elle consiste à démontrer l'inexistence de l'incompatibilité proclamée non pas par des discours plus ou moins sincères, mais par des faits ; non pas par des arguments plus ou moins convaincants, mais par des actes ; non pas par le dire, mais par le vivre. Dès lors qu'elle est le fait d'un croyant sincère et authentique, toute publication scientifique — quelle que soit sa thématique, aussi loin cette thématique soit-elle de tout enjeu idéologique — constitue alors, par sa seule existence, un acte apologétique témoignant de cette inexistence. Une condition — souvent répétée — s'impose néanmoins : il faut que cette publication relève vraiment de la science véritable, sans quoi il sera facile d'accorder à son auteur la croyance, mais pour lui retirer aussitôt la scientificité. Or, la science véritable ne s'acquiert guère, sauf par accident, en se laissant contaminer par des motivations qui lui sont étrangères, comme le sont nécessairement les considérations apologétiques. Donc, assez paradoxalement, c'est en se détournant de telles considérations pour viser uniquement l'excellence scientifique que le savant catholique fera, en réalité, œuvre d'apologète ! La vraie apologétique consiste donc à se moquer de l'apologétique. Alors que la seconde n'intéresse plus, aujourd'hui, que les historiens, la première perdure comme une étape, peut-être démodée, mais néanmoins nécessaire, de l'*itinerarium mentis in veritatem* : on a désormais simplement oublié qu'il fut un temps où elle eut une portée apologétique et cet oubli atteste finalement de son succès, puisque l'inconcevable d'autrefois est, grâce à elle, devenu évidence !

3.4. Contrer l'objection de l'incompatibilité du discours scientifique et des dogmes révélés

S'il n'y a donc pas d'incompatibilité d'esprit, il y a, en revanche, de nombreux exemples d'incompatibilités de contenu entre les enseignements de la science et ceux de la foi. La *Revue* a d'ailleurs pour tâche spécifique de les trai-

ter (§ 3.10). Or, la devise de la Société nous instruit qu' « il n'y a pas, [qu']il ne peut pas y avoir de vrai dissentiment entre la foi et la raison » (Mansion, 1898, p. 153). Si dissentiment il y a, il ne peut donc être qu'apparent. Voilà qui est entendu, mais comment se comporter face à un tel dissentiment ? Cette question méritant une étude spécifique en raison de son importance et de sa complexité historique, donnons seulement un aperçu des réactions attendues.

L'intransigeant est susceptible de tenir le raisonnement suivant. Puisqu'il ne saurait y avoir de dissension véritable, si une science entre malgré tout en conflit avec la foi, c'est bien la preuve que cette science est erronée, puisqu'elle ose faire ce qui ne peut être fait. La foi possède dès lors un critère a priori permettant d'évaluer la vérité d'une théorie scientifique. Grâce à ce critère[25], elle est en droit de faire la distinction entre une mauvaise science — celle qui rentre en conflit — et une bonne science — celle qui n'intègre que les connaissances ou que les interprétations qui sont explicitement en harmonie avec les Écritures et avec le Dogme. Avec un tel raisonnement, proclamer l'impossibilité de tout conflit véritable devient alors un alibi commode pour imposer la soumission de la science à l'Église et conduit naturellement à verser dans le concordisme, puisque l'apologète n'a plus de danger à redouter : si danger il devait y avoir, il serait forcément sans gravité aucune puisqu'il ne pourrait provenir que de la fausse science.

Le progressiste, lui, est censé adopter une attitude bien différente : au lieu de profiter de cette impossibilité de toute contradiction réelle pour asservir la science, il va promouvoir son développement libre et autonome, voire même y participer lui-même. Mais ce qui nous importe — rappelons-le — c'est sa réaction face à une incompatibilité, certes apparente, mais néanmoins réellement constatée. Pour lui comme pour l'intransigeant, une telle incompatibilité signale une défaillance, mais face à celle-ci il ne va pas se contenter d'inviter les savants catholiques à « refaire leurs calculs » (Beretta, 1996, p. 93), il va aussi convier les théologiens à vérifier leur exégèse. Étant donné qu'une dissension ne peut en aucun cas être authentique, pour le progressiste comme pour l'intransigeant, l'apparition d'une pseudo-dissension devient donc l'occasion de prendre conscience qu'il y a un problème ; que ce problème doit être corrigé ; et qu'il peut l'être avec certitude, puisqu'il ne saurait être véritable. À la différence des intransigeants, les progressistes ne vont cependant pas présumer que ce problème se trouve nécessairement dans le discours scientifique. Pour eux,

25. Bien sûr, ce raisonnement ne prête aucune attention au caractère éminemment contextuel du critère mis en œuvre : un jugement d'harmonie ou de dissension est toujours relatif à l'interprétation des Écritures ou du Dogme qui prévaut au moment où il est porté.

il est « quelque part », ce qui veut dire : soit dans le discours scientifique, soit dans le discours religieux, soit même, dans les deux ! Ainsi comprise, la devise de la Société devient un critère, propre aux croyants, pouvant s'appliquer aussi bien aux discours scientifiques que religieux, et qui est insuffisant à les confirmer, mais néanmoins suffisant à les infirmer !

Que la Société ait plutôt retenu l'une ou l'autre de ces deux réactions schématiques — comme annoncé, nous laissons cette question en suspens —, il n'en demeure pas moins qu'elle a tiré un précieux enseignement de l'impossibilité de toute contradiction réelle. Sachant « qu'en travaillant à l'avancement et à la diffusion des sciences », ils ne heurteront aucune de leurs croyances, dit-elle, les savants chrétiens doivent, avec une « confiance sereine » (Lefebvre, 1877, p. 58), aimer la science et la cultiver « sans arrière-pensée » (Lefebvre, 1877, p. 65). S'ils n'ont donc rien à craindre ni de la science ni de la vérité, ils doivent en revanche redouter « la demi-science et la demi-vérité » (Lefebvre, 1877, p. 63 ; La Rédaction, 1877, p. 347), « les sophismes et les mensonges de la fausse science » (Gilbert, 1877, p. 213 ; La Rédaction, 1877, p. 349), c'est-à-dire s'attacher à démasquer, « par les armes de la vraie science » (Gilbert, 1876, p. 494 ; La Rédaction, 1877, p. 346), « le charlatanisme scientifique qui essaye aujourd'hui d'exploiter les découvertes et l'autorité de la science au profit de l'irréligion » (Carbonnelle, 1887, p. 104). Tel est leur véritable ennemi !

3.5. Contrer l'objection du mépris affiché à l'égard des avantages matériels de la science

Enfin, une troisième objection — moins prégnante — prétend que les savants catholiques « tendent toujours à monter vers le ciel, et ne daignent pas abaisser leurs regards vers la terre » (Lefebvre, 1877, pp. 65-66). Autrement dit, pressés de remonter de la création au Créateur, ils sont enclins à mépriser les avantages matériels que peuvent apporter les sciences et les techniques. Cette dernière objection revient donc à affirmer qu'ils sont opposés au progrès, conformément à ce lieu commun associant la science à la modernité et la foi à l'archaïsme (Goossens, 1895, p. 21). Se référant à la constitution *Dei Filius* (Denzinger, 2001, p. 683 [§ 3019]), la Société rappelle non seulement que l'Église elle-même ne dédaigne aucunement de tels avantages (Carbonnelle, 1877[a], p. 8 ; Id., 1877[b], pp. 47-48 ; Id., 1881[a], pp. 6-7 ; Goossens, 1895, p. 20 ; Lefebvre, 1877, p. 66), mais qu'en outre l'article 4 de ses propres statuts (La Rédaction, 1877, p. 2) « fait appel à tous ceux qui reconnaissent l'importance d'une culture scientifique sérieuse pour le bien de la société » (Carbonnelle, 1877[b], p. 47).

3.6. Conduire à Dieu

Si la Société fut principalement soucieuse de contrer ces trois objections, ce qui revient à mettre en œuvre une apologétique *négative* — c'est-à-dire visant à *détruire* les objections contre la foi —, elle reconnaît aussi, conformément à *Dei Filius* (Denzinger, 2001, p. 683 [§ 3019]), que « les sciences et les arts, venant de Dieu, le maître des sciences, s'ils sont traités convenablement, doivent de même conduire à Dieu, avec l'aide de sa grâce » (cité dans La Rédaction, 1877[a], p. 347), ce qui, cette fois, revient à développer une apologétique *positive* — en l'occurrence à proposer des arguments pour *soutenir* la foi.

Sous le mandat de Carbonnelle, ce passage de *Dei Filius* est cité ou mentionné plusieurs fois (Lefebvre, 1877, p. 63 ; Carbonnelle, 1877[a], p. 9 ; Id., 1877[b], p. 48 ; Id., 1881[a], p. 7 ; Id., 1881[b], p. 306), en alternant « conduire » (Lefebvre, Mansion) et « ramener » (Carbonnelle). Toutefois, il l'est non pas pour affirmer explicitement cette capacité du monde créé à ramener à son Créateur, mais bien 1°) pour rappeler que Dieu est source de toute vérité (Lefebvre, 1877) ; 2°) pour citer l'intégralité d'un paragraphe dont est finalement retenue la reconnaissance des bienfaits matériels de la science (Carbonnelle, 1877[b]) ; ou encore 3°) pour manifester « le lien naturel qui rattache la science à la philosophie » (Carbonnelle, 1877[a] & 1881[a]).

Avec le mandat de Mansion, ce même passage est enfin utilisé, à deux reprises et par Mansion lui-même, pour dire ce qu'il veut dire. Après avoir cité un texte de Mgr d'Hulst commentant la soi-disant banqueroute de la science[26] qui résulte de l'attribution à celle-ci de taches qui ne sont pas les siennes, le Secrétaire de l'époque poursuit : « Complétons ces paroles par une pensée plus haute encore » avant de citer le passage en question, sur lequel s'achève son rapport, et qui, lui, attribue à la science une mission bien plus élevée que celles d'un Brunetière ou d'un Mgr d'Hulst (Mansion, 1895, p. 140) ! Rappelant, lors du 25e anniversaire de la Société, que les discours programmatiques de Carbonnelle et de Lefebvre s'inspiraient de *Dei Filius*, le même Secrétaire choisit de citer, pour appuyer son propos, précisément le passage qui nous retient (Mansion, 1901[a], p. 35).

Présent, cet objectif ne semble donc pas avoir été prégnant, pas même chez Mansion.

26. Sans surprise, Duhem et Mansion condamnent tous les deux l'accusation portée par Brunetière : l'un en dénonçant sa facilité et sa superficialité (Stoffel, 2002, pp. 193-195), l'autre son caractère extrême (Mansion, 1895, p. 139).

3.7. Une conviction : une source unique commune à toute vérité

Si les chrétiens peuvent être sûrs qu'il n'y a pas d'incompatibilité et qu'il ne peut pas y en avoir, c'est parce que la foi et la raison émanent toutes les deux du même Dieu qui est « la source de toute vérité » (Lefebvre, 1877, p. 63 ; La Rédaction, 1877, p. 347) et même « le maître des sciences » (1 S 2,3), selon l'expression, reprise dans *Dei Filius* (Denzinger, 2001, p. 683 [§ 3019]), qui avait été proposée pour constituer la devise de la Société.

S'appuyant sur cette récente constitution (Denzinger, 2002, p. 682 [§ 3017]), mais également sur Thomas d'Aquin (1854, pp. 30-31 [liv. 1, chap. 7]) et sur Leibniz (Locke & Leibniz, 1839, p. 505)[27], c'est le mérite du discours inaugural de Lefebvre (1877, p. 58) d'avoir particulièrement fait ressortir le caractère intrinsèquement nécessaire de cette compatibilité : la contester reviendrait à admettre que le vrai puisse contredire le vrai [*Dei Filius*], alors que le faux seul peut être contraire au vrai [Thomas d'Aquin], ou à croire que Dieu puisse combattre contre Dieu [Leibniz].

Repris brièvement par Goossens (1895, pp. 21-22) lors du troisième Congrès scientifique international des catholiques, le rattachement explicite de cette conséquence à la confession d'un unique Dieu créateur ne semble toutefois guère fréquent au sein de la Société.

3.8. Une caractéristique : une apologétique scientifique par les faits

Le trait marquant — et inlassablement répété — de l'apologétique mise en œuvre par la Société est la volonté d'établir ce démenti par des raisons sans doute, mais aussi et surtout « par le fait » (Van Den Gheyn, 1901, p. 9), « par les faits » (Mansion, 1892[b], p. 626 ; Lemoine dans Van Den Gheyn, 1901, p. 12), « par des faits » (Carbonnelle, 1878[a], p. 124), « par l'évidence des faits » (Gilbert, 1877, p. 212 ; La Rédaction, 1877[a], p. 349), par une attaque portée « sur le terrain des faits » (Mansion, 1901[a], p. 32), voire, exceptionnellement, « d'une manière pratique » (Mansion, 1895, p. 135).

Jamais explicitée, cette insistance presque obsessionnelle sur le recours aux faits peut, selon nous, s'expliquer de diverses manières. Dès lors que les faits sont, à cette époque et dans ce milieu[28], perçus comme incontestables

27. Nous renseignons volontairement des éditions de ces textes qui étaient disponibles à l'époque considérée.
28. Signalons brièvement qu'on retrouve la même stratégie chez Duhem. Partageant la même tranquillité d'esprit à l'égard de l'appréhension des faits — « qui ont toute la certitude

— « les faits sont divins et les théories humaines » rappelait Proost (Van Den Gheyn, 1901, p. 28) en citant George Robinson, 1[er] marquis de Ripon (1827-1909) —, il s'agit tout d'abord de développer une contre-argumentation sérieuse en appliquant les règles de la discipline que le libre penseur se réserve à tort comme son bien propre, à savoir la science. S'établit ainsi, entre les deux camps, une sorte de compétition destinée à déterminer lequel des deux respectera au mieux l'autorité des faits et, partant, l'esprit scientifique. Dans l'un de ces camps, après avoir cité, lui aussi, un passage du marquis de Ripon invitant ses coreligionnaires à ne rejeter « aucun fait prouvé », le critique anonyme de *La philosophie positive* commente ironiquement : « Quand nous verrons les catholiques s'incliner respectueusement devant l'autorité des faits, nous ne craindrons plus leur intervention dans les sciences » (*Science et religion*, 1878, p. 56). Dans l'autre, Carbonnelle et, mieux encore[29], le R.P. Charles De Smedt (1833-1911) se plaisent à faire remarquer que ceux-là mêmes qui donnent en exemple leur parfaite fidélité aux faits sont aussi ceux qui, singulièrement, les négligent le plus. En témoignent leurs affirmations tout simplement non prouvées ou appuyées sur des faits non établis (De Smedt, 1877, pp. 108-109 ; Carbonnelle, 1878[b], p. 228) ainsi que leurs informations de piètre qualité obtenues de seconde main (Carbonnelle, 1878[b], p. 229 ; Id., 1879[a], p. 356). Preuve que la Société se soumet sans réserve aux mêmes règles que celles préconisées par son adversaire et qu'elle les respecte même mieux que lui, cette insistance sur la base factuelle de sa riposte contribue bel et bien à faire de cette dernière une véritable « apologétique scientifique ». Présente dans la *Revue* (par ex., Carbonnelle, 1886[b], p. 170 ; Mansion, 1912[a], p. 673 ; Dopp, 1926, p. 331), cette expression — notons-le — ne manque pas de faire signe en direction de l'ouvrage de François Duilhé de Saint-Projet (1822-1897), particulièrement apprécié par la Société[30].

du témoignage des sens » et dont l'étude du caractère éventuellement problématique est délaissée aux philosophes (Stoffel, 2002, p. 303 & pp. 124-126) —, celui-ci fondera sur eux non seulement, dans une veine qualifiée d'aristotélicienne, la métaphysique (Stoffel, 2002, p. 339), mais encore, dans une veine cette fois plus pascalienne, une histoire pourvue de cette finalité apologétique qu'il aura précédemment retirée à la physique (Stoffel, 2002, p. 312 ; Id., 2007, pp. 298-299).

29. Publié dans le premier numéro du premier tome de la *Revue*, l'article de De Smedt (1877), qui passe au crible *Les confins de la science et de la religion* de John William Draper, est, de ce point de vue, particulièrement significatif.

30. Voir les recensions, toutes rédigées par de Kirwan (1886, 1891, 1897 & 1905), consacrées à la 1[re], 3[e] et 4[e] édition de son livre ainsi qu'à la nouvelle édition de 1903. Quant à l'auteur lui-même, Lemoine le mentionne pour illustrer cette « largeur de vue » qu'ont les théologiens, mais qui est trop souvent méconnue du monde savant (Van Den Gheyn, 1901, p. 12).

Cette insistance répond sans doute aussi à d'autres motivations.

En adéquation avec la préoccupation, déjà manifestée (§§ 2.1 & 2.2), de préserver l'autonomie de la Société, cette limitation à l'étude des faits, que sous-entend leur valorisation exclusive, est de nature à rassurer les philosophes et les théologiens : leur domaine spécifique ne sera pas empiété. Il reste à espérer que ceux-ci, par réciprocité, feront de même à l'égard de celui que se réserve la Société[31] !

Enfin, il est permis de soupçonner que chez quelques membres de la Société cette insistance entre également en résonance avec d'autres considérations, plus théologiques. À ceux qui prétendraient que la science est le domaine des faits contrairement à la foi qui est celui des pures croyances ou, comme le critique anonyme de tout à l'heure, que la distinction entre ces deux domaines est celle qui s'établit entre les faits prouvés — qu'on doit admettre — et ceux qui ne le sont pas — qu'on est « logiquement forcé d'exclure » (*Science et religion*, 1878, p. 36) —, cette valorisation des faits s'attache à leur donner tort : en valorisant les faits, tous les faits, elle vient effectivement renforcer cet autre fait — historique et non sensible celui-là — qu'est la Révélation primitive. À l'appui de ce rapprochement signalons, d'une part, l'attachement de Lagasse de Locht à rappeler que toute l'apologétique du cardinal Victor Dechamps (1810-1883) repose, de son aveu même, sur les faits, qu'ils soient intérieurs ou extérieurs (Lagasse de Locht & Julin, 1895, pp. 179-180) et, d'autre part, la proximité entre ce prélat et la Société[32], pour ne rien dire de son rôle non négligeable dans l'établissement de *Dei Filius* en tant que membre de la Députation de la foi (Paradis, 1969, p. 251, p. 253 & p. 255).

3.9. Un refus : la posture et le concordisme des intransigeants

Si elle sait ce qu'elle veut combattre, ce qu'elle veut affirmer, pourquoi elle le veut et comment elle veut y arriver, dans quelle mesure la Société sait-elle

---

31. Tout en accueillant les philosophes et les théologiens, la Société — surtout à ses débuts — ne manqua jamais de rappeler les limites qui étaient les siennes, en l'occurrence son « caractère strictement scientifique » (Carbonnelle, 1877[b], p. 46 ; Id., 1879[a], p. 411). Les Congrès scientifiques internationaux des catholiques ont, naturellement, dû faire preuve de la même prudente restriction (cf., par ex., Beretta, 2009, p. 165).

32. Lors du décès du cardinal Dechamps, Carbonnelle (1884, p. 129) rappelle que celui-ci voulut être, dès le premier jour, le premier membre fondateur de la Société. Quant à Mansion, on sait qu'il « s'était nourri de la doctrine du Cardinal Dechamps » et qu'il avait lu « avidement » la correspondance échangée par ce dernier avec A. Gratry à propos du dogme de l'infaillibilité papale (Lagasse de Locht, 1920, p. 21).

aussi ce dont elle ne veut pas ? Avisée qu'« un argument inepte en faveur de la religion fait plus de mal aux intelligences droites que dix objections contre elle » (Gilbert, 1892, p. 8), jusqu'à quel point a-t-elle refusé de faire sienne la posture des intransigeants et d'adopter leur concordisme ? À défaut de pouvoir la traiter en profondeur, tentons du moins d'éclaircir cette question.

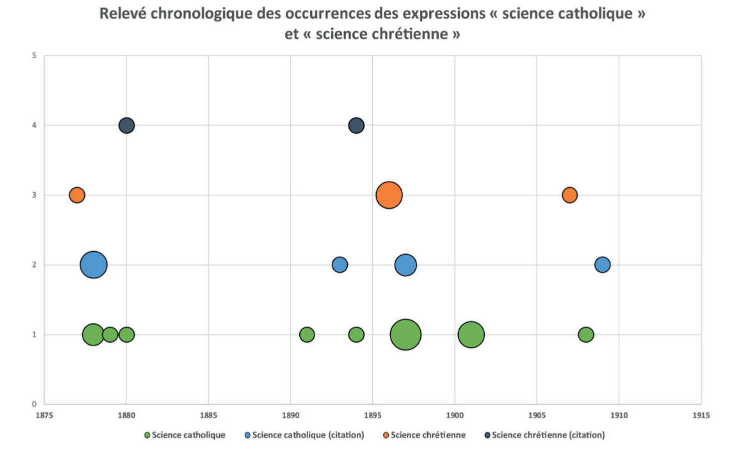
Faisons tout d'abord remarquer — faut-il le dire ? — que les expressions « science catholique » et « science chrétienne » sont, l'une aussi bien que l'autre, tout à fait condamnables. Qu'il y ait des scientifiques qui, *par accident*, soient catholiques ou chrétiens — tout aussi bien que juifs, musulmans, belges ou musiciens —, cela s'entend parfaitement ; mais qu'il y ait une science qui, *intrinsèquement*, soit catholique ou chrétienne — ou juive ou socialiste —, voilà qui ne saurait être entendu ! Ce n'est donc qu'en raison de leur emploi passé que les historiens actuels sont autorisés à en faire usage.

Rappelons ensuite que cet usage — auquel nous avons nous-même cédé par le passé — est source de confusions potentielles, surtout pour le lecteur qui mettrait en œuvre, par exemple dans les écrits de Minois[33] ou de Lambert[34], l'association récente — et non démontrée — entre « science catholique » et

33. Après que Minois (1991, p. 53) ait utilisé l'expression « science chrétienne » dans un chapitre consacré au XVIIe siècle, cette expression revient « correctement » accolée à Mgr d'Hulst, mais dans le contexte d'une citation de ce dernier qui pourrait davantage faire penser à l'attitude de la « science catholique », puisqu'il y affirme que « l'heure est venue pour le christianisme du XIXe siècle d'avoir sa science à lui, comme l'a eue celui du XIIIe » (Minois, 1991, p. 251). En revanche, cet historien utilise l'expression « science catholique » pour désigner explicitement le mouvement cherchant à tirer l'Église de son isolement, soit précisément ce qu'il serait plutôt convenu d'appeler la « science chrétienne » (Minois, 1991, p. 10, p. 231 & p. 246). L'expression est à nouveau utilisée dans l'intitulé du chapitre 5, « La tentative avortée de science catholique (1860-1900) », avant de qualifier, de façon inadéquate, Mgr d'Hulst et les Congrès scientifiques internationaux des catholiques (Minois, 1991, p. 250). Il semble donc difficile que le lecteur puisse, sur une telle base, percevoir l'existence d'une différence entre « science chrétienne » et « science catholique » et, s'il opère malgré tout une telle distinction, qu'il puisse la comprendre puisque l'expression « science catholique » est fréquemment utilisée pour désigner ce qui, en réalité, serait la « science chrétienne ».
34. Connaissant l'ouvrage de Minois, auquel son « exposé doit beaucoup » (Lambert, 1995, p. 7, n. 1), mais ne pouvant pas avoir lu celui de Beretta qui sera seulement publié un an plus tard, il est inévitable que Lambert utilise l'expression « science catholique » même là où, depuis l'ouvrage de Beretta (1996, pp. 81-82), il faudrait dorénavant parler de « science chrétienne ». Lorsqu'il lit que « la Revue des questions scientifiques » est le « témoin de la mentalité de la "science catholique" telle que la rêvait Mgr d'Hulst » (Lambert, 1995, p. 11), le lecteur contemporain, désormais habitué à la distinction mise en place par Beretta, se trouve donc désarçonné par ce rapprochement inattendu entre la « science catholique » d'une part, et Mgr d'Huslt et la *Revue* d'autre part. Il risque même

intransigeants d'une part, « science chrétienne » et progressistes d'autre part. Il convient donc de reprendre entièrement cette question.

Pour déterminer si la Société s'est globalement positionnée du côté des intransigeants ou des progressistes, peut-on se fier à son usage des expressions « science catholique » et « science chrétienne » ? Le faire présuppose qu'à cette époque, la première de ces expressions soit reçue comme caractéristique des intransigeants et la seconde, des progressistes. Certes, une telle association aurait pu être légitimée par la fondation, en décembre 1886, de la revue *La science catholique* dont le directeur, l'abbé Jean-Baptiste Jaugey (1844-1894), était connu de la Société comme étant un intransigeant notoire[35]. Toutefois, rien n'est moins sûr que l'établissement de cette association. D'ailleurs, sans étudier la question, Beretta (1996, p. 18) a déjà signalé la polysémie de l'expression « science catholique » qui explique sans doute la préférence — non systématique — de Mgr d'Hulst pour celle de « science chrétienne ». Aussi avons-nous mené une enquête lexicographique au sein des organes de la Société afin de déterminer si cette condition préliminaire était remplie (illus. n°4).



Illus. n°4.

En ordonnées, le nombre d'occurrences de l'expression « science catholique » selon que celle-ci apparaît dans le texte de l'auteur lui-même (en 1) ou dans une citation (en 2) ; de même pour l'expression « science chrétienne » apparue dans le texte (en 3) ou dans une citation (en 4).

de se méprendre sur le positionnement idéologique de cette dernière, bien que nous l'ayons déjà rattaché explicitement à la « science chrétienne » (Stoffel, 2002, p. 300).

35. L'abbé Jaugey (1885) attaqua une publication de Kirwan (1885) parue dans la *Revue*, ce qui provoqua une polémique (Jaugey, 1886) avec Carbonnelle (1886b) qui ne manqua pas de défendre celui qui était non seulement, dès la première heure, un membre de la Société, mais encore un ami (Kirwan, 1889, p. 456).

Il en résulte : 1°) que l'usage de ces deux expressions est rarissime au sein de la Société (28 occurrences) compte tenu, d'une part, de l'importance du corpus interrogé (117 tomes) et, d'autre part, de la présence d'un nombre significatif de citations (32 %), lesquelles permettent d'attribuer une part importante de ces occurrences à des personnes extérieures à la Société, dont des libres penseurs s'attachant — avec justesse ! — à dénoncer l'absurdité d'une science qui se dirait catholique (Carbonnelle, 1878[a], p. 128 ; Moeller, 1878, p. 506) ; 2°) qu'il y a un usage majoritaire de l'expression « science catholique » (75 %) ; enfin et surtout 3°) qu'utilisées ni pour se différencier mutuellement ni pour désigner systématiquement un camp bien spécifique, ces expressions sont jugées globalement équivalentes sauf à considérer, bien sûr, la différence spécifique entre les termes « catholique » et « chrétien ». La condition évoquée n'étant dès lors pas remplie, il n'est pas possible de tirer de l'usage de ces expressions quelque conclusion que ce soit en termes de progressisme ou d'intégrisme, ce pourquoi nous avons préféré cesser de les utiliser pour leur substituer les appellations moins équivoques d'intransigeant et de progressiste. Aussi la prédominance observée de l'expression « science catholique », loin de faire signe en direction des intransigeants, renvoie-t-elle sans doute simplement à la soumission inconditionnelle de la Société envers l'Église catholique romaine.

Un examen au cas par cas met également en évidence que les membres les plus impliqués de la Société — Lefebvre excepté deux fois (Lefebvre, 1877, p. 71 ; La Rédaction, 1894, p. 677) et Mansion une[36] — se sont abstenus d'employer ces expressions équivoques, voire qu'ils ont peut-être été invités à ne pas en faire usage. Le cas du R.P. Victor Van Tricht (1842-1897) est, de ce point de vue, suggestif : dans sa conférence (1896[a]), il emploie à trois reprises l'expression « science chrétienne » avant que celle-ci ne disparaisse dans son article (1896[b]).

Cette relative absence, voire cette censure, est probablement la conséquence de la mise au point opérée par Carbonnelle dès 1878 dans sa réponse au critique anonyme de *La philosophie positive*. Croyant pouvoir affirmer que l'objectif véritable de la nouvelle Société est le développement de la « science catholique » avant que, poursuit-il ironiquement, n'apparaissent également, par imitation, la « science protestante » et la « science israélite » (*Science et religion*, 1877,

36. Mansion en fait usage au terme d'un rapport annuel pour le moins particulier puisqu'il s'agit de celui du 25e anniversaire de la Société (Mansion, 1901[a], p. 61 & 1901[b], p. 226). Il utilise également une expression fort rare, mais légitime, à savoir « catholicité de la science » (Mansion, 1900, p. 155), dont la signification consiste à marquer la conformité du contenu de la science avec la doctrine de l'Église catholique romaine.

p. 325)[37], celui-ci en vient à demander ce que pourrait bien être cette science soi-disant catholique (*Science et religion*, 1877, p. 331). Avec finesse, Carbonnelle lui répond que s'il n'y a pas, effectivement, de science catholique, il ne saurait pas y avoir non plus de science qui soit anti-catholique :

> « [...] il n'y a pas de science catholique. Vous prétendez, vous, que la science est anti-catholique, et vous oubliez toujours de le prouver. Nous prétendons, nous, avec le Concile du Vatican, qu'il n'en est rien, et nous le prouvons par nos réunions et par nos publications. Mais nous ajoutons, toujours avec le Concile du Vatican, que les sciences ne doivent pas emprunter leurs principes et leurs méthodes à la théologie catholique ; que chacune d'elles dans son domaine a droit à ses principes et à ses méthodes [...]. [La science catholique] est une chimère de votre imagination » (Carbonnelle, 1878[b], pp. 233-234).

Mansion, on s'en souvient (§§ 2.1 & 2.2), avait fortement regretté que le nom de la Société ne mentionne pas explicitement le fait qu'elle est catholique avant que Gilbert, Lagasse de Locht et Brifaut ne se rallient plus ou moins explicitement à son point de vue. Carbonnelle semble profiter des objections émises par *La philosophie positive* pour faire remarquer à ceux-ci que c'était bel et bien sa proposition qui était la plus judicieuse. S'adressant toujours au critique anonyme, il écrit en effet :

> « Au lieu de ce malencontreux adjectif [à savoir « scientifique » dans « Société scientifique de Bruxelles »], vous nous auriez sans doute conseillé celui de catholique. Apprenez donc que plusieurs de nos amis, lors de la fondation de la Société, nous donnaient le même conseil ; tant il est vrai que les extrêmes se touchent » (Carbonnelle, 1878[b], p. 233).

Nous y voyons la confirmation de ce que nous avions déjà pressenti en retraçant la fondation de la Société : contrairement à notre hypothèse de travail (§ 1.3), Mansion est considéré comme occupant une position radicale puisque Carbonnelle lui-même le situe à l'autre extrême du seul et unique critique que n'eut jamais la Société !

D'autres membres tenteront, avec plus ou moins d'insistance, de sauver l'expression « science catholique » sans toutefois lui donner explicitement la

37. Utilisant le même procédé de démultiplication pour mieux faire ressortir l'absurdité de cette première qualification, d'autres critiques se plairont à imaginer « science socialiste » susceptible d'entrer en confrontation avec la « science catholique » (Carbonnelle, 1878[a], p. 128).

signification qui est celle des intransigeants. Ainsi, rétorquant à un discours du recteur de l'Université libre de Bruxelles contestant que la science puisse être mise au service d'une religion spécifique, le médecin Alphonse Mœller (1845-1922), membre de la Société depuis sa fondation et membre de l'Académie de médecine de Belgique, fait remarquer qu'une telle expression est utilisable dans la mesure où, au contraire, c'est la « religion qui veut bien se mettre au service de la science pour l'éclairer et la diriger » (Mœller, 1878, p. 507). Ce propos renferme une allusion transparente à cette conviction (discutable) de l'époque selon laquelle, loin d'être des contraintes, les limites imposées à la science par la constitution *Dei Filius* (Denzinger, 2001, pp. 682-683 [§§ 3018-3019]) constituent au contraire des aides qui empêchent salutairement les scientifiques de s'égarer inutilement. Plus que l'avocat Eugène Thibaut qui s'estime vengé des attaques menées contre l'expression « science catholique » et dont le but aurait été de dénoncer une contradiction entre ces deux termes (Thibaut, 1897, p. 140), c'est le bollandiste belge Van Den Gheyn (1854-1913), habitué à rendre compte des Congrès scientifiques internationaux des catholiques, qui, à l'occasion de celui de Fribourg, revient le plus explicitement sur la question. Citant longuement le discours de Georg von Hertling (1843-1919) — qu'il considère être, avec celui donné par M[gr] d'Hulst lors du congrès de Bruxelles, comme la « charte constitutive » des Congrès scientifiques (Van Den Gheyn, 1897, p. 566) — et faisant allusion à la « lettre remarquable » (Van Den Gheyn, 1897, p. 566) de Léon Ollé-Laprune (1839-1898) qui va exactement dans le même sens, il ratifie l'idée selon laquelle il n'existe pas une science qui serait catholique et une autre qui ne le serait pas, car la science est une, de sorte que l'expression « science catholique » doit être entendue comme « la science des savants catholiques » (Van Den Gheyn, 1897, pp. 565-566).

En conclusion, Carbonnelle a vigoureusement nié, dès 1878, que la science puisse être qualifiée de catholique ou de chrétienne et, une vingtaine d'années plus tard, le R.P. Van Den Gheyn a répété le même message dans la lignée des Congrès scientifiques internationaux, cependant que les membres de la Société, eux, s'abstenaient globalement d'utiliser de telles expressions — malgré les exceptions de Lefebvre et Mansion — ou cherchaient, rapidement et exceptionnellement, à leur donner une signification qui leur paraisse acceptable.

3.10. Un moyen : deux revues différentes

Essentiellement défini par deux objections principales qui appellent deux stratégies différentes, le programme de la Société s'est attaché à incarner chacune de ces stratégies par une revue spécifique (Carbonnelle, 1881[a], pp. VI-VII ; Id., 1881[c], p. 123 ; Dopp, 1926, p. 333).

À la thèse de l'incompatibilité d'esprit, il convient d'opposer, de manière indirecte, ce fait qu'est la capacité des savants chrétiens à faire, eux aussi, progresser la connaissance scientifique puisque « la véritable science est partout la même » (Lemoine, 1889, p. v) : par leur valeur qui retiendra jusqu'à l'attention des savants qui ne partagent pas forcément les convictions religieuses de ceux qui y publient (Lemoine, 1889, p. IV), les *Annales* seront la vitrine de ce savoir-faire. Ce faisant, elles prouveront aux sceptiques que la Société est bel et bien « une association sérieuse pour l'avancement de la science » (Mansion, 1901[a], p. 46).

À la thèse de l'incompatibilité de contenu, il importe de répondre par une « réfutation directe » (Gilbert, 1877, p. 213 ; La Rédaction, 1877, p. 349) non seulement en exposant clairement les objections avancées et en les réfutant sérieusement par la « vraie science », mais également en faisant comprendre les découvertes scientifiques aux lecteurs instruits, mais non spécialisés : tel est plus particulièrement l'objectif de la *Revue* qui, bien que mise en œuvre deux ans après les *Annales*, fut souhaitée dès la fondation de la Société comme étant le « complément obligé » de celles-ci (Gilbert, 1876, p. 495).

Entre les deux organes de la Société, la répartition des rôles est donc manifeste comme le sont les différences qui en résultent : l'une combat l'objection de l'incompatibilité au niveau de l'esprit humain, l'autre au niveau du contenu des discours produits ; l'une s'adresse aux savants, l'autre cherche à agir sur le public cultivé ; l'une est indifférente aux convictions philosophiques et religieuses de ses lecteurs, l'autre vise les chrétiens soucieux d'avoir, sur les questions controversées, un éclairage solide et adéquat ; l'une met en œuvre une apologétique par l'action en s'efforçant de contribuer au progrès scientifique, l'autre une apologétique par le discours qui passe « par la vulgarisation et la polémique » (Gilbert, 1876, p. 495) ; l'une accroît la vraie science, l'autre combat, « pour l'honneur de la science encore plus que de la religion » (Dopp, 1926, p. 333), cette « science frelatée [qui] ne sert que de masque à la haine antireligieuse » (Gilbert, 1876, p. 495).

À ces deux moyens principaux s'adjoindront — contentons-nous de le signaler — des subsides délivrés pour mener des recherches scientifiques et l'attribution de prix pour récompenser les meilleures d'entre elles.

4. Mansion et le programme de la Société

4.1. Introduction

Mansion fut un « chrétien fervent » (Grognard & Hubin, 1972-1973, p. 43) et même militant, en particulier au sein de son université[38] (Art, 2015, p. 199 & n. 27) : c'est entendu ! Mais quelles sont plus précisément ses convictions philosophiques et religieuses ? La question doit encore être examinée en profondeur, notamment à partir des riches indications laissées par celui qui fut son ami de toujours (Lagasse de Locht, 1920, pp. 18-20). Néanmoins, il est relativement aisé d'établir les grandes orientations de sa pensée philosophique et religieuse : elles convergent toutes dans une même direction.

Adversaire de Kant dont les conceptions sur l'espace sont incompatibles avec sa métagéométrie (Demoulin, 1929, pp. 241-242 & p. 247) et adversaire sans doute d'autant plus résolu de cet « assembleur de nuages » (Mansion, 1920[a], p. 172) que sa défense de l'impossibilité de définir laquelle des trois géométries est incarnée dans le monde réel pouvait être dangereusement assimilée par ses coreligionnaires à une forme de scepticisme kantien[39] ; extrêmement sévère non seulement, nous l'avons vu (§ 1.3), à l'égard de l'œuvre scientifique de Pascal dont il regrette la « demi-canonisation » (Mansion, 1920, p. 334), mais également à l'encontre de ses « tendances fidéistes » (Mansion, 1920, p. 341) dont il n'hésite pas à rappeler qu'elles ont été condamnées par *Dei Filius* (Denzinger, 2001, p. 683 [§ 3019], p. 684 [§ 3026] & p. 685 [§ 3033])[40] ; favorable à tout ce qui ramène l'hypothèse darwiniste « à de justes limites » (Lagasse de Locht, 1920, p. 22) ainsi que, personnellement (Lagasse de Locht,

38. Rappelons que Gand est une université d'État.
39. Mansion dû, sur ce point, corriger l'interprétation fautive de M[gr] d'Hulst (Duilhé de Saint-Projet, 1885, p. 50, n. 1 ; Mansion, 1893[b] ; Mansion, 1920[a], p. 150 ; Baudrillart, 1925, p. 531). Dans un autre domaine de la pensée, notons que M[gr] d'Hulst (cité dans Baudrillart, 1925, pp. 82-83), suivi sur ce point par Mansion (1920[a], p. 153, n. 1), dénonçait déjà, en 1891, l'analogie établie par Kant avec le système copernicien, soit bien avant Bertrand Russell (1948), comme certains le croient généralement, et même avant Norman Kemp Smith (1913), comme le pensent des auteurs plus informés (Schulting, 2002, p. 43, n. 2 & 3).
40. Notons que Lagasse de Locht, généralement si informé sur les convictions religieuses et philosophiques de son ami, se contente de signaler que « la personne et l'œuvre de Pascal l'intéressaient beaucoup » (Lagasse de Locht, 1920, p. 20), sans doute parce que sa notice bibliographique, parue dans le numéro de janvier 1920, a été rédigée avant la publication, en avril de la même année, de l'article de Mansion sur Pascal dont il a visiblement une connaissance assez vague.

1920, pp. 21-22), à la condamnation du modernisme à laquelle la Société, sous son influence[41], ne manquera pas de se soumettre officiellement (Mansion, 1908, p. 317) — comme elle le fit toujours à l'égard de toute directive pontificale —, Mansion se considère comme thomiste.

Malgré la prudence et la réserve qu'on devine avoir été les siennes tout au long de sa vie — « il usait de prudence et de modération à l'égard des maîtres vivants », rapporte pudiquement Lagasse de Locht (1920, p. 13), « quant aux morts, il les jugeait uniquement d'après leurs enseignements » —, plusieurs indices épars et de portée variable témoignent non seulement de sa connaissance particulière de l'Aquinate, mais encore de sa prédilection pour sa pensée. Outre l'évolution générale de la *Revue* qu'il présente comme un « retour aux doctrines aristotéliciennes et thomistes sur la nature » (Mansion, 1901ª, p. 51) et le témoignage de son ami qui manifeste bien l'adéquation du rationalisme thomiste avec ses dispositions intellectuelles (Lagasse de Locht, 1920, p. 19), il est considéré par Mercier, en 1889, comme « très bien disposé pour la philosophie de S. Thomas » (Courtois & Jačov, 2013, pp. 29-30), comme « un ami de S. Thomas » (Courtois & Jačov, 2013, p. 35) qui, « fait unique au monde peut-être aujourd'hui », étudie avec Dutordoir, « *depuis plusieurs années*, non seulement la Somme de S. Thomas, mais la Physique d'Aristote » (Courtois & Jačov, 2013, pp. 44-45 [nous soulignons]) ; il renseigne à Duhem, en 1893, un texte de l'Aquinate dont celui-ci pourra faire grand usage pour défendre son phénoménalisme (Stoffel, 2002, pp. 182-183) ; il se réjouit, en 1897, que « bien des pages de la Revue » soient « une démonstration détaillée de cette vue géniale » de Léon XIII selon laquelle « la philosophie thomiste sainement entendue a des affinités naturelles avec la science contemporaine » (Mansion, 1897, p. 158) ; précisant une interrogation déjà exprimée par Edmond Domet de Vorges (1829-1910) une petite décennie plus tôt (Stoffel, 2008, p. 89), il se demande à propos de Duhem, dont il apprécie tant les travaux, s'il n'a pas « en lui ou derrière lui [...] un philosophe thomiste pour le guider quand il touche à la métaphysique » (Mansion, 1901ª, pp. 50-51) ; enfin, il exhorte spécifiquement « les adeptes de la philosophie traditionnelle d'Aristote et de saint Thomas » à réaliser les monographies qu'il désire (Mansion, 1920ª, p. 188). On pourra bien sûr objecter que tous ces indices — y compris l'argument sans doute le plus déterminant que nous produirons bientôt (§ 4.2) — sont postérieurs, ne fût-ce que de quelques mois, à l'injonction romaine de 1889, de sorte qu'ils pourraient simplement manifester « la posture dont il était bon qu'elle

41. Le retentissement, au sein de la Société, de la crise moderniste reste à étudier.

fût connue à Rome comme étant celle du représentant de la Société »[42]. Rien, toutefois, n'indique qu'il faille douter de la sincérité de son sentiment d'appartenance au néothomisme. Reste encore à qualifier celui-ci.

Certaines déclarations permettent de rattacher Mansion au camp des thomistes progressistes. Ainsi, il n'hésite pas à déclarer, lors d'un rapport aussi important que celui du 25e anniversaire de la Société, que « tout homme instruit » trouvera dans la *Revue* « des armes de défense et d'attaque mieux appropriées aux luttes de notre époque que l'arsenal parfois *un peu rouillé des vieilles apologétiques* » (Mansion, 1901a, p. 48)[43], ce qui reflète bien son positionnement à l'égard de ce qui est un des véritables enjeux du monde catholique de l'époque, à savoir la modernisation de la théologie (Beretta, 2009, p. 201). En revanche, d'autres sont plus inquiétantes : conformément à la déclaration marginale de Lagasse de Locht (1920, p. 22) selon laquelle il « ne voyait pas d'antinomie entre les données de la science et l'exposé des faits par l'auteur de la Genèse », Mansion rappelle, à l'occasion du décès du chanoine Jean Swolfs (1842-1909), que celui-ci fut l'auteur d'un « opuscule sur *L'Œuvre des six jours* où il défend habilement le système concordiste des jours-époques » (Mansion, 1910, p. 302) ! Sans avoir étudié cet ouvrage dont l'ancienneté (1874) rend encore plus étrange l'aval que semble lui accorder Mansion 35 ans plus tard, son épigraphe, signée par Dechamps, en indique suffisamment l'esprit : « Moïse résiste non seulement à l'épreuve des sciences, mais formule nettement les plus prodigieux résultats de leurs découvertes trente à quarante siècles d'avance » (Swolfs, 1875, p. de couv.). La présence de ce jugement problématique de Mansion — conforme à sa volonté de ne pas en rester à un accord purement négatif (§ 4.2) — témoigne, une fois de plus, que celui-ci était assurément bien moins progressiste que maints membres de la Société.

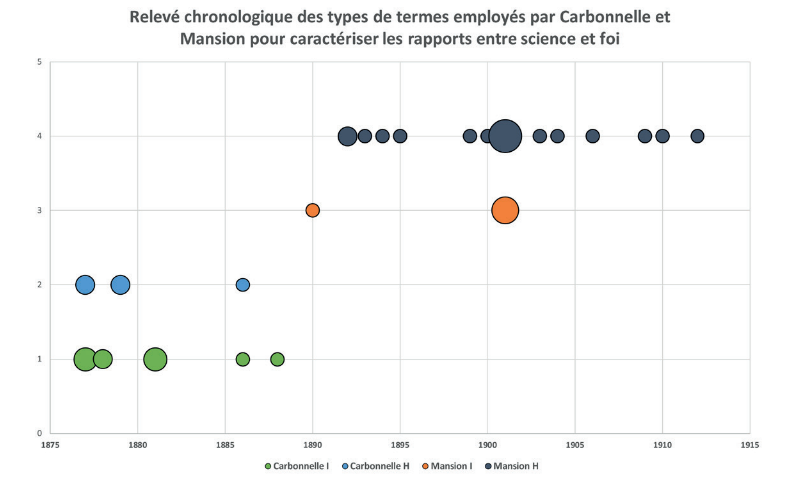
Au vu de l'inventivité dont Mansion fit preuve au moment de définir de quelle manière la Société entendait être fidèle aux injonctions romaines prônant un retour à l'Aquinate et au regard de la composition de son réseau de relations — Mgr d'Hulst ou encore Maurice De Wulf (1867-1947) qui, dans sa notice nécrologique, le qualifie non seulement de « maître », mais également d'« ami » de la *Revue néo-scolastique* (De Wulf, 1919, pp. 503-504) —, son thomisme, à défaut de son tempérament personnel, peut néanmoins être qualifié de progressiste.

42. Bien qu'il ne s'agisse pas, à proprement parler, d'une citation, nous reprendre ici, à peu de chose près, les mots utilisés par Mansion lui-même (1911, p. 294) pour décrire la situation de Domet de Vorges.

43. Nous soulignons. Ces termes guerriers sont tout simplement ceux de l'époque.

4.2. Du rejet d'une incompatibilité à l'affirmation d'une harmonie ?

Si la Société semble principalement soucieuse de répondre aux objections des « incrédules », elle affirme aussi, nous l'avons vu (§ 3.6), que la science est susceptible de conduire à Dieu. Bien que notre échantillon fût, en cette occasion, particulièrement restreint, il semblait faire état d'une disparité quant à l'usage de cette thématique par les uns et les autres. Soucieux de mettre à l'épreuve cette première impression, nous avons relevé les termes employés par Carbonnelle et par Mansion pour qualifier les rapports entre science et foi en regroupant, d'une part, ceux qui évoquent ces rapports sous la forme d'une incompatibilité, qu'elle soit affirmée ou contestée, et, d'autre part, ceux qui le font en se référant à l'idée d'harmonie (illus. n°5).



Illus. n°5.

En ordonnée, le nombre d'occurrences des termes employés pour qualifier les rapports entre science et foi par Carbonnelle, selon qu'ils relèvent d'un champ lexical évoquant l'incompatibilité (en 1) ou l'harmonie (en 2), et par Mansion, selon qu'ils évoquent à nouveau l'incompatibilité (en 3) ou l'harmonie (en 4).

Les résultats sont manifestes : alors que Carbonnelle alterne entre l'harmonie et l'incompatibilité, avec toutefois une nette prédominance pour cette dernière (66 %), Mansion, excepté son premier rapport (1890), n'évoque plus que l'harmonie, sauf en 1901 lors du 25e anniversaire de la Société. En effet, cette circonstance particulière le contraint à aborder l'histoire de la Société et donc le combat qu'elle dû mener contre l'objection de l'incompatibilité d'esprit et de contenu.

Comment rendre compte de cette incontestable inflexion dans le discours des deux Secrétaires de la Société ?

Une première explication consiste à faire remarquer que cette insistance inédite sur l'harmonie entre les enseignements de la science et de la foi et sur la capacité de la science à conduire à Dieu est tout à fait conforme à l'esprit du thomisme de sorte qu'elle paraît être la traduction concrète de cette « adhésion entière et explicite à la doctrine de S. Thomas » (SSB, 1906, [p. 3]) qui fut demandée à la Société. Cette explication par le contexte ne doit pas être négligée : ce serait erronément sous-estimer le traumatisme provoqué par ce que Mansion ne cesse de qualifier de « crise » ayant mis « en péril l'existence même de la Société » (Mansion, 1900, p. 157 ; Id., 1901[a], p. 40 ; Id., 1901[b], p. 208 ; Id., 1904, p. 233). En effet, différents indices témoignent de l'importance de ce traumatisme dont le fait que Mansion ne manque jamais de signaler, lorsqu'il évoque un membre de la Société, qu'il fut de ceux qui durent affronter ladite crise. Ainsi en est-il pour Lagasse de Locht dont le dévouement se manifesta particulièrement l'année de la mort de Carbonnelle (Mansion, 1895, p. 138) ; pour Georges Lemoine qui fut président de la Société la même année (Mansion, 1900, p. 157) ; pour Léon XIII grâce à l'influence duquel on put surmonter « les difficultés du moment » (Mansion, 1901[a], p. 40 ; Id., 1901[b], p. 208 ; Id., 1904, p. 233) ; ou encore pour Domet de Vorges qui « avait été Président de la Société en 1890-1891, année critique où il était bon que celui qui représentait la Société fût connu à Rome, comme un des plus fermes adeptes du péripatétisme chrétien » (Mansion, 1911, p. 294)[44].

Si le contexte peut donc avoir exercé une influence déterminante, il ne faut cependant pas oublier qu'une telle inflexion est aussi et surtout parfaitement compatible avec les convictions personnelles de Mansion lui-même (§ 4.1). Bien que nous n'ayons aucune indication sur les raisons qui ont conduit à le choisir pour succéder à Carbonnelle, il est manifeste qu'il fut, de ce point de vue, la bonne personne, au bon endroit et au bon moment !

À la question de savoir si les convictions personnelles de Mansion ont eu un impact sur le positionnement de la Société, nous pouvons maintenant apporter une réponse. Certes, comme pour rappeler l'évolution philosophie de la *Revue* qu'il a lui-même exposée en 1901 en confrontant Carbonnelle et Duhem, Mansion n'a pas manqué d'épingler, dans ses rapports annuels, l'article (1905) de Victor Grégoire (1870-1938) qui, refusant aussi bien le mécanicisme que l'organicisme, essaie de montrer que « la science actuelle s'oriente de plus en plus en biologie vers la doctrine aristotélicienne » (Mansion, 1906, p. 261). De même, il a fait ressortir celui (1910) de Robert de Sinéty (1872-1931) qui

44. Ce texte, qui est sans doute le plus transparent que l'on puisse trouver sur cette affaire, nous avait échappé jusqu'ici.

traite de ces psychobiologistes monistes dont les préjugés « empêchent encore de se rallier au finalisme traditionnel de la philosophie aristotélicienne » (Mansion, 1911, p. 292). Il a également vu dans celui (1902) du R.P. Guillaume Hahn (1841-1903) la preuve que « “la science conduit à Dieu”, comme le dit le Concile du Vatican » (Mansion, 1903b, p. 160), tout comme il a relevé, dans la conférence (1903) de l'abbé Nicolas-Jean Boulay (1837-1905), « les harmonies providentielles » que manifeste son étude (Mansion, 1904, p. 238).

Jointes à l'accentuation du thème de l'harmonie au détriment de celui de l'incompatibilité (§ 4.2), ces quelques prises de position, qui distinguent nettement le mandat de Mansion, témoignent donc d'une légère inflexion du discours de la Société. Cette inflexion ne remet cependant pas en cause les lignes de faîte du programme de celle-ci puisqu'elle ne fait qu'accentuer un objectif déjà énoncé précédemment.

4.3. Vers un durcissement idéologique de la Société ?

Reste à examiner la plus grande rigidité dont Mansion a fait preuve dès le début de cette histoire, qui ne se semble pas s'être adoucie par la suite, et qui fait de lui plus un centriste qu'un progressiste : a-t-elle, sous son mandat, donné lieu à une modification du positionnement de la Société ? Dans l'attente d'une étude approfondie du contenu de la *Revue* seule habilitée à répondre à cette question, divers indices semblent attester que, globalement, la Société est restée du côté des progressistes, comme en témoignent déjà plus spécifiquement les travaux de Paul (1979) et de Beretta (1998 & 2009) à propos de son traitement du darwinisme. Mentionnons brièvement quelques-uns de ces indices : 1°) sa décision de ne faire figurer ni le terme « catholique » dans son nom, ni les références de sa devise dans le corps du texte, et de ne pas exiger de ses membres une adhésion explicite au catholicisme (§§ 2.1 & 2.2) ; 2°) sa proximité intellectuelle indéniable avec le projet de Duilhé de Saint-Projet et de Mgr d'Hulst ; 3°) ses liens serrés, noués avant même leur fondation, avec les Congrès scientifiques internationaux des catholiques dont elle organisa d'ailleurs, à Bruxelles en 1894, le premier qui se soit tenu hors de France ; 4°) sa considération particulière pour Léon XIII qui, au moment fatidique, apporta son soutien décisif au projet de Mgr d'Hulst (Beretta, 2009, p. 164) ; 5°) sa protection — pour en rester à des auteurs que nous avons eu l'occasion de mentionner à de nombreuses reprises — accordée à Charles de Kirwan, dont la remise en cause du déluge universel valut à la *Revue* d'être accusée d'hérésie, et, nous y reviendrons dans un instant (§ 4.3.2), à Albert de Lapparent qui essuya des critiques semblables (Beretta, 1996, p. 90) ; 6°) son adhésion explicite à la

doctrine thomiste exigée par Rome suite à la mort de Carbonnelle ; et enfin 7°) sa proximité toute relative, momentanément renforcée à l'époque de la fondation de l'Institut supérieur de philosophie, avec le cardinal Mercier.

4.4. Des discordances

Comme annoncé (§ 1.2), terminons cette étude par un appel à la prudence en signalant sommairement, sans nous proposer de les résoudre, deux exemples de possibles discordances entre ce que Mansion affirme en tant que Secrétaire et ce qu'il semble penser à titre personnel.

4.4.1. Albert de Lapparent

S'il fut un membre qui, durant la période considérée, semble avoir été « l'enfant gâté » de la Société (Van Den Gheyn, 1901, p. 22), c'est bien Albert de Lapparent. Membre de la Société dont l'appui fut sollicité, dès avant sa fondation, par Carbonnelle lors d'une tournée de recrutement en France (Lapparent cité dans Van Den Gheyn, 1901, p. 20) et qui ne manqua pas de venir une douzaine de fois à Bruxelles pour prendre part aux réunions (Lapparent cité dans Van Den Gheyn, 1901, p. 19) de cette société dont il était devenu en France le « *representative man* par excellence » (Mansion, 1908, p. 315) ; conférencier le plus souvent entendu durant les 25 premières années d'existence de la Société (Mansion, 1901[a], p. 212) notamment en raison de ses remarquables qualités oratoires (Gilbert, 1876, p. 497 ; Mansion, 1903[b], p. 161 ; Id., 1908, p. 316) ; seul Président de la Société à être élu à quatre reprises, sa mort fut qualifiée de « catastrophe à laquelle on ne peut comparer que celles de 1889 et de 1892, quand nous avons perdu inopinément le P. Carbonnelle et Gilbert » (Mansion, 1909, p. 249).

À la lumière de tous ces signes d'estime privilégiés — dont bon nombre émanent de Mansion lui-même —, on est en droit de penser que la connivence intellectuelle entre le savant mathématicien et le célèbre géologue fut parfaite, et ce d'autant plus que le second, ce qui ne devait pas déplaire au premier, fut si pas thomiste — comme l'a qualifié peut-être un peu rapidement Maiocchi (1985, p. 143 & p. 337) — du moins nullement réfractaire à cette étiquette — selon la nuance apportée par Hilbert (2000, p. 93). Pourtant, bien que Mansion, à l'occasion de l'élection d'Albert de Lapparent au poste de Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Paris, ait salué en lui « l'auteur des conférences apologétiques où il a hardiment réintroduit l'idée de finalité » (Mansion, 1908, p. 316) faisant ainsi allusion à son ouvrage *Science et apologétique*, lorsque celui-ci parut, en 1905, il refusa d'en rendre compte dans la

Revue comme il s'en explique à Duhem : « Je n'en aime pas les idées générales. [...] Il aurait voulu que j'en fasse un compte rendu ; mais je partage trop vos idées pour pouvoir parler des siennes avec quelques sympathies » (cité dans Stoffel, 2002, p. 208). Bien sûr, Mansion tenait à ménager la susceptibilité de Duhem qui, trois ans plus tôt, avait été critiqué dans la *Revue* par le même Lapparent (Stoffel, 2002, pp. 205-206). Mais est-ce vraiment la seule raison de ce refus qui contraste singulièrement avec les marques d'estime que nous venons de rappeler ?

4.4.2. Pierre Duhem

Si Lapparent a été « l'enfant gâté » de la Société, tout indique que Duhem a été l'un de ceux de Mansion : dans les rapports annuels de la première décennie de son mandat, celui-ci met régulièrement en exergue ses publications (Mansion, 1892[b], p. 100 ; Id., 1894, pp. 127-128 ; Id., 1895, p. 133 ; Id., 1902, p. 182) et lorsqu'il épingle les travaux de plusieurs auteurs — en l'occurrence Lechalas, Duhem, de Kirwan, Fabre et Thirion —, il avoue : « Si je me laissais aller à mes sympathies particulières, je signalerais entre tous » ceux du savant bordelais (Mansion, 1902, p. 182). Cette préférence se comprend aisément. À l'entame de son mandat, Mansion fut successivement frappé, en moins de trois ans, par la mort de Carbonnelle (1889), par l'injonction romaine (1889) et enfin par le décès de Gilbert (1892), soit par des difficultés bien spécifiques que Duhem contribua chaque fois à solutionner : la Société se trouvant dépourvue d'un recenseur pour les sciences physiques autrefois prises en charge par Gilbert, c'est Duhem, arrivé un an plus tôt, qui accepte de prendre la relève ; étant contrainte, suite à l'injonction romaine, d'opérer un passage « du dynamisme à un thomisme élargi » (Mansion, 1901[a], p. 52), c'est encore Duhem qui, par son phénoménalisme et sa physique des qualités, lui permet d'incarner cette mutation (Mansion, 1901[a], pp. 48-52 ; Stoffel, 2012).

Pourtant les divergences entre les deux hommes sont à la hauteur de leurs intérêts mutuels (Stoffel, 2017, pp. 154-157) : quand Mansion cherche avant tout l'union et s'efforce de maintenir la continuité entre le savoir scientifique et le savoir religieux (§ 4.2), Duhem semble davantage préoccupé par l'autonomie et préconise surtout la séparation de la physique et de la métaphysique (Maiocchi, 1985, p. 326) ; quand la Société combat la thèse de l'incompatibilité par l'affirmation d'une unique source commune aux enseignements de la science et de la foi (§ 3.7), Duhem le fait en préférant proclamer l'impossibilité de comparer des enseignements situés à des niveaux épistémologiques différents. Sans nous prononcer sur les raisons de ces discordances qui s'imposent

à première vue[45], celles-ci nous rappellent utilement que les positions individuelles des membres de la Société ne coïncident jamais parfaitement ni avec le programme de celle-ci ni avec les attentes des commentateurs.

5. Conclusion

S'il se rencontre inévitablement, au sein des 117 tomes publiés durant la période qui nous concerne, des prises de position et même des querelles ponctuelles dont certaines méritent d'être étudiées quand il est préférable que d'autres soient purement et simplement oubliées, la Société, dans une veine somme toute progressiste, bien que soigneusement dissimulée derrière une parfaite soumission à Rome, s'est surtout proposé de manifester, par son activité scientifique, la fausseté de l'incompatibilité proclamée. Ce faisant, elle a fait preuve d'une compréhension des rapports entre discours scientifiques et discours religieux qui, bien que lacunaire et imparfaite, s'est démodée moins rapidement que bien d'autres.

Loin de verser majoritairement dans un concordisme naïf et simpliste, loin de vouloir en rester à un néothomisme étroit — que ce soit, malgré la diversité des contextes et des doctrines, sous le mandat de Carbonnelle ou de Mansion —, loin de chercher à développer prioritairement une « science catholique » ou une apologétique positive — même si Mansion semble davantage favorable à cette orientation —, la Société, au risque de passer pour moderniste ou, à tout le moins, réformiste, s'est globalement contentée de développer une apologétique négative. En adoptant cet objectif modeste et prudent, mais particulièrement risqué — la conception qui domine alors au sein de l'Église est celle d'une apologétique résolument positive et non seulement négative — et exigeant — pour que cet objectif soit atteint, la science produite doit être « vraiment » scientifique —, elle s'est attachée à défendre, à promouvoir et à développer la science contrairement à ce que prévoyaient les scientistes à l'époque de sa fondation. Du moins est-ce l'objectif qu'elle s'est donné. Je laisserai à chacun le soin de décider si elle l'a atteint.

45. Un examen plus attentif permet d'atténuer l'importance de ces divergences : Duhem discerne une évolution convergente de la science et de la métaphysique et affirme que l'une et l'autre ont un même point de départ, à savoir les faits et les lois (Stoffel, s.p.). De même, lorsqu'il s'emporte, lors du troisième Congrès international des savants catholiques tenu à Bruxelles, contre tous ces métaphysiciens néothomistes qui s'empressent d'utiliser la science avant même de l'avoir bien comprise (Stoffel, 2002, pp. 50-51, p. 153 & p. 350), c'est le programme de la *Revue* dont il confirme indirectement l'impérieuse nécessité.

Quelles sont, aujourd'hui, les traces éventuelles de cet héritage ? À titre personnel, la Société me semble avoir conservé un intérêt certain pour toutes les questions qui se situent à l'interaction des pensées scientifiques, philosophiques et religieuses, en continuant à soutenir avec confiance une entreprise scientifique aujourd'hui menacée par le relativisme ambiant, le désespoir de la raison et un certain fondamentalisme religieux révélateur d'une incapacité à tirer les leçons de l'histoire. Au fond, rien de radicalement nouveau sous le Soleil : lorsqu'en 1895 Brunetière reprocha à la science d'avoir fait banqueroute, Mgr d'Hulst ne manqua pas d'apporter son soutien à celle qui avait été si injustement accusée !

Remerciements

Je tiens à remercier l'expert sollicité pour la qualité de ses remarques dont certaines ouvrent de nouveaux thèmes de recherche sur le positionnement historique de la Société.

6. Annexes

6.1. Relevé chronologique des occurrences des expressions « science catholique » et « science chrétienne » (1875-1920)

Le présent relevé concerne toutes les occurrences des expressions « science catholique » (CA) et « science chrétienne » (CH) parues, entre 1875 et 1920, dans les deux organes de la Société, y compris dans les citations (notées « cit. »). Au moins une occurrence par page donne lieu à une entrée spécifique.

Références	CA	CH
Lefebvre, 1877, p. 71		CH
Carbonnelle, 1878[a], p. 128 (cit.)	CA	
Carbonnelle, 1878[b], p. 233	CA	
Carbonnelle, 1878[b], p. 234 (cit.)	CA	
Moeller, 1878, p. 506 (cit.)	CA	
Moeller, 1878, p. 507	CA	
Henry, 1879, p. 420	CA	
Foville, 1880, p. 583	CA	
La Rédaction, 1880, p. 538 (cit.)		CH
Domet de Vorges, 1891, p. 100	CA	

Mansion, 1893[a], p. 117 (cit.)	CA	
La Rédaction, 1894, p. 677 (cit.)		CH
La Rédaction, 1894, p. 687	CA	
Van Tricht, 1896[a], p. 140		CH
Van Tricht, 1896[a], p. 141		CH
Van Tricht, 1896[a], p. 144		CH
Swolfs, 1897, p. 279	CA	
Thibaut, 1897, p. 140	CA	
Van Den Gheyn, 1897, p. 550	CA	
Van Den Gheyn, 1897, p. 561 (cit.)	CA	
Van Den Gheyn, 1897, p. 565 (cit.)	CA	
Van Den Gheyn, 1897, p. 566	CA	
Kurth, 1901, p. 243	CA	
Mansion, 1901[a], p. 61	CA	
Mansion, 1901[b], p. 226	CA	
B.L., 1907, p. 605		CH
La Rédaction, 1908, p. 5	CA	
Mansion, 1909, p. 249 (cit.)	CA	

6.2. Relevé chronologique des types de termes employés par Carbonnelle et Mansion pour caractériser les rapports entre science et foi (1875-1920)

Le présent relevé des termes employés pour caractériser les rapports entre science et foi — de manière générale et non relative à telle ou telle discipline, tel ou tel courant philosophique — ne concerne que les textes de Carbonnelle et de Mansion parus dans les deux organes de la Société, y compris les citations qu'ils ont pu intégrer. Chaque occurrence donne lieu à une entrée spécifique. Nous avons dû quelquefois reformuler l'extrait tout en conservant les termes employés. La colonne « I » désigne la caractérisation de ces rapports en termes d'incompatibilité (en cas d'évocation de la thèse adverse) ou d'absence d'incompatibilité (lorsque cette thèse se trouve contestée) ; la colonne « H », en termes d'harmonie.

Références	Texte	I	H
Carbonnelle, 1877[a], p. 21	« loin de susciter les conflits, […] jamais de conflit possible »	I	
Carbonnelle, 1877[b], p. 47	Pas d'opposition réelle entre une vérité scientifique et le dogme révélé	I	
Carbonnelle, 1877[b], p. 47	« pas la moindre incompatibilité entre l'esprit scientifique et l'esprit religieux »	I	

Carbonnelle, 1877[b], p. 47	« deux esprits […] harmonieusement unis »		H
Carbonnelle, 1877[b], p. 47	« la science et la religion, loin de se combattre, se prêtent souvent un mutuel appui »		H
Carbonnelle, 1878[a], p. 124	« pas la moindre opposition entre l'esprit scientifique et l'esprit religieux »	I	
Carbonnelle, 1878[a], p. 130	« la religion, loin d'être opposée à la science »	I	
Carbonnelle, 1879[b], p. 360	« l'accord entre la foi et la raison, entre l'esprit scientifique et l'esprit religieux »		H
Carbonnelle, 1879[c], p. 130	« l'union parfaite de ces deux esprits »		H
Carbonnelle, 1881[c], p. 122	« si l'incompatibilité entre les deux ordres est aussi certaine qu'on le dit »	I	
Carbonnelle, 1881[c], p. 123	« pas d'opposition […] entre l'esprit scientifique et l'esprit religieux »	I	
Carbonnelle, 1881[c], p. 123	« pas la moindre opposition entre les découvertes scientifiques et les renseignements de la religion »	I	
Carbonnelle, 1886[a], p. 77	« pas la moindre opposition, […] plutôt un harmonieux accord entre l'esprit scientifique et l'esprit religieux »	I	H
Carbonnelle, 1888, p. 92	« pas d'opposition entre la foi et la raison, pas d'incompatibilité entre l'esprit scientifique et l'esprit religieux »	I	
Mansion, 1890, p. 84	« aucune incompatibilité entre la Foi et la Science »	I	
Mansion, 1892[a], p. 626	« la foi et la raison… s'harmonisaient admirablement »		H
Mansion, 1892[b], p. 100	« le drapeau de l'union de la Science et de la Foi »		H
Mansion, 1893[a], p. 117	« la noble cause de l'alliance de la Science et de la Foi »		H
Mansion, 1894, p. 131	« la noble cause de l'union de la science et de fa foi »		H
Mansion, 1895, p. 135	« l'harmonie de la Science et de la Foi »		H
Mansion, 1899, p. 100	« la bannière de l'union de la science et de la foi »		H
Mansion, 1900, p. 155	« l'alliance naturelle de la foi et de la raison »		H
Mansion, 1901[a], p. 36	« les harmonies providentielles de la philosophie naturelle et de la révélation »		H
Mansion, 1901[b], p. 205	« les harmonies providentielles de la philosophie naturelle et de la révélation »		H
Mansion, 1901[a], p. 59	« l'union de la science et de la foi »		H
Mansion, 1901[b], p. 224	« l'union de la science et de la foi »		H

Mansion, 1901[a], p. 59	« l'incompatibilité de la science avec la foi catholique »	I	
Mansion, 1901[b], p. 224	« l'incompatibilité de la science avec la foi catholique »	I	
Mansion, 1901[a], p. 59	« prétendu désaccord entre la raison et la foi »	I	
Mansion, 1901[b], p. 224	« prétendu désaccord entre la raison et la foi »	I	
Mansion, 1901[a], p. 61	« la science unie à la foi »		H
Mansion, 1901[b], p. 226	« la science unie à la foi »		H
Mansion, 1903[a], p. 359	« l'harmonie de ces sciences avec les enseignements de la philosophie chrétienne et de la religion révélée »		H
Mansion, 1904, p. 233	« l'harmonie des sciences de la nature avec les enseignements de la philosophie chrétienne et de la religion révélée »		H
Mansion, 1906, p. 269	« l'union des sciences de la nature, de la philosophie et des enseignements de la Foi »		H
Mansion, 1909, p. 255	« l'alliance de la *philosophia perennis* avec la science d'une part, la théologie de l'autre »		H
Mansion, 1910, p. 300	« les harmonies providentielles avec la philosophie spiritualiste et la religion »		H
Mansion, 1912[b], p. 224	« l'union de la Science et de la Foi »		H

Bibliographie

Art, J. (2015). De « Affaire Renard » reacties in de Belgische liberale opinie op het (anti-)modernisme : de casus Gent. *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, 70, 189-208. https://doi.org/10.21825/hmgog.v0i0.9420.

Baudrillart, A. (1921). *Vie de Mgr d'Hulst. Tome 1* (3e édition). Paris : J. De Gigord éditeur (ancienne librairie Poussielgue).

Baudrillart, A. (1925). *Vie de Mgr d'Hulst. Tome 2* (3e édition). Paris : J. De Gigord éditeur.

Beretta, F. (1996). *Monseigneur d'Hulst et la science chrétienne : portrait d'un intellectuel* (préface de P. Valdrini). (Textes dossiers documents ; 16). Paris : Éditions Beauchesne.

Beretta, F. (1998). Monseigneur d'Hulst, les Congrès scientifiques internationaux des catholiques et la question biblique : la liberté de la science chrétienne au service du renouvellement de la théologie. Dans C. Bressolette (dir.), *Monseigneur d'Hulst, fondateur de l'Institut catholique de Paris* (pp. 75-135). Paris : Beauchesne éditeur.

Beretta, F. (2009). Les Congrès scientifiques internationaux des catholiques et la production d'orthodoxie dans l'espace intellectuel catholique (1880-1900). Dans C. Langlois et C. Sorrel (édit.), *Le catholicisme en congrès (XIXe-XXe siècles) :*

actes de la table ronde organisée à l'Institut européen en sciences des religions, Paris, 22-23 septembre 2005 (pp. 155-203). [Lyon] : [Université Jean Moulin - Lyon III].

B. L. (1907). À propos d'une histoire des mathématiques. *Revue des questions scientifiques*, 62 (4), 594-606.

Boulay, N.-J. (1903). Les Hépatiques aux points de vue historique, biologique et philosophique (conférence faite à l'assemblée générale de la Société scientifique de Bruxelles le 21 avril 1902). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 27(1re partie), 165.

Carbonnelle, I. (1877a). L'aveuglement scientifique. 1re partie : Introduction. Le progrès. *Revue des questions scientifiques*, 1(1), 5-53.

Carbonnelle, I. (1877b). Rapport du Secrétaire général (présenté lors de la séance inaugurale du 18 novembre 1875). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 1(1re partie), 45-56.

Carbonnelle, I. (1878a). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 22 octobre 1877). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 2(1re partie), 121-130.

Carbonnelle, I. (1878b). Une entrée en campagne. *Revue des questions scientifiques*, 3(1), 225-247.

Carbonnelle, I. (1879a). L'encyclique et la science. *Revue des questions scientifiques*, 6(4), 353-411.

Carbonnelle, I. (1879b). Léon XIII et la Société scientifique de Bruxelles. *Revue des questions scientifiques*, 5(2), 353-360.

Carbonnelle, I. (1879c). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 21 avril 1879). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 3(1re partie), 128-131.

Carbonnelle, I. (1881a). *Les confins de la science et de la philosophie. Tome 1* (3e édition). (Nouvelle bibliothèque scientifique à trois francs). Paris ; Bruxelles ; Genève : Société générale de librairie catholique.

Carbonnelle, I. (1881b). *Les confins de la science et de la philosophie. Tome 2* (3e édition). (Nouvelle bibliothèque scientifique à trois francs). Paris ; Bruxelles ; Genève : Société générale de librairie catholique.

Carbonnelle, I. (1881c). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 25 avril 1881). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 5(1re partie), 121-124.

Carbonnelle, I. (1884). Rapport du Secrétaire général et du Trésorier intérimaire (présenté à l'assemblée générale du 21 avril 1884). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 8(1re partie), 128-132.

Carbonnelle, I. (1886a). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 3 mai 1886). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 10(1re partie), 77-79.

Carbonnelle, I. (1886b). Une accusation d'hérésie. *Revue des questions scientifiques*, 19(1), 168-188.

Carbonnelle, I. (1887). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 18 avril 1887). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 11(1re partie), 103-105.

Carbonnelle, I. (1888). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 3 avril 1888). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 12(1re partie), 91-93.

Cauchy, A.-L. (1868). *Sept leçons de physique générale* (avec appendices sur l'impossibilité du nombre actuellement infini, l'antiquité de l'homme, la science dans ses rapports avec la foi par F. Moigno). Paris : Au bureau du journal « Les Mondes » ; Paris : Gauthier-Villars imprimeur-libraire.

Charles, P. (1923). Compte rendu de J. Guibert et L. Chinchole : « Les origines du monde, de l'énergie, de la vie, des espèces, de l'homme ». *Revue des questions scientifiques*, 84(3), 279-281.

Courtois, L., & Jačov, M. (2013). *Les débuts de l'Institut supérieur de philosophie (Louvain) à travers la correspondance de Désiré Mercier avec le Saint-Siège (1887-1904)*. (Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique ; 96). Turnhout : Brepols ; Louvain-la-Neuve : Collège Érasme ; Leuven : Maurits Sabbebibliotheek.

Coveliers, B., & Van Tiggelen, B. (1992). La Foi avec la Science : la Société scientifique de Bruxelles. Dans A. Deneef, X. Dusausoit, C. Evers, M. Pilette, & X. Rousseaux (dir.), *Les Jésuites belges (1542-1992) : 450 ans de Compagnie de Jésus dans les Provinces belgiques* (pp. 157-158). Bruxelles : AESM éditions.

Dejaive, P. (2020). Portrait de Paul Mansion (1844-1919). *Revue des questions scientifiques*, 191(3-4), 263-276.

Demoulin, A. (1929). La vie et l'œuvre de Paul Mansion. *Revue des questions scientifiques*, 95(2), 217-250.

Denzinger, H. (2001). *Symboles et définitions de la foi catholique* (édité par P. Hünermann pour l'édition originale et par J. Hoffmann pour l'édition française). (Le magistère de l'Église). Paris : Les éditions du Cerf.

De Smedt, C. (1877). L'Église et la science. *Revue des questions scientifiques*, 1(1), 98-190.

De Wulf, M. (1919). Nécrologie : Paul Mansion. *Revue néo-scolastique*, 21(84), 503-504.

Domet de Vorges, E. (1891). Toast du Président de la Société scientifique au banquet du 8 avril 1891. *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 15(1re partie), 98-101.

Donneaud, H. (1998). Monseigneur d'Hulst et le thomisme. Dans C. Bressolette (dir.), *Monseigneur d'Hulst, fondateur de l'Institut catholique de Paris* (pp. 171-210). Paris : Beauchesne éditeur.

Dopp, H. (1926). Le cinquantenaire de la Société scientifique de Bruxelles. *Études*, 188(15), 328-334.

Duilhé de Saint-Projet, F. (1885). *Apologie scientifique de la foi chrétienne* (2e édition). Paris : Librairie de la société bibliographique V. Palmé ; Toulouse : Éd. Privat libraire-éditeur.

Foville, P. de (1880). Compte rendu de Carl Güttler : « Naturforschung und Bibel, in ihrer Stellung zur Schöpfung, eine empirische Kritik der mosaischen Urgeschichte ». *Revue des questions scientifiques*, 7(2), 582-598.

Gilbert, P. (1876). Société scientifique de Bruxelles : première session annuelle. *Revue catholique*, 42, 494-506.

Gilbert, P. (1877). Allocution du nouveau Président lors de l'assemblée générale du 26 octobre 1876. *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 1(1re partie), 211-214.

Gilbert, P. (1878). Toast de M. Gilbert, président, au banquet du mercredi 24 octobre 1877. *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 2(1re partie), 158-160.

Gilbert, P. (1892). La société scientifique de Bruxelles (rapport présenté le 9 septembre 1891 à la 5e section du Congrès de Malines). *Revue des questions scientifiques*, 31(1), 5-13.

Goossens, P.-L. (1895). Allocution. Dans *Compte rendu du troisième Congrès scientifique international des catholiques tenu à Bruxelles du 3 au 8 septembre 1894. 1re section : Introduction* (pp. 19-22). Bruxelles : Société belge de librairie.

Goossens, P.-L. (1897). Allocution (prononcée à l'assemblée générale du 29 octobre 1896). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 21(1re partie), 49-54.

Grégoire, V. (1905). Le mouvement antimécaniciste en biologie. *Revue des questions scientifiques*, 58(4), 385-416.

Grognard, P., & Hubin, A. (1972-1973). Paul Mansion, mathématicien et professeur d'Université. *Marchin « Bia viêdje »*, (3), 39-44.

Hahn, G. (1902). Les multiples organes de locomotion des vertébrés (conférence faite à l'assemblée générale de la Société scientifique de Bruxelles le 9 avril 1902). *Revue des questions scientifiques*, 52(3), 147-172.

Henry, L. (1879). De la science et des conditions du travail scientifique au point de vue des universités catholiques et de la Société scientifique de Bruxelles (lecture faite à l'assemblée générale du 22 avril 1879). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 3(2e partie), 397-420.

Hertling, G. von (1898). Discours. Dans *Compte rendu du quatrième Congrès scientifique international des catholiques tenu à Fribourg (Suisse) du 16 au 20 août 1897 : introduction* (pp. 42-48). Fribourg : Imprimerie et librairie de l'œuvre de Saint-Paul.

Hilbert, M. (2000). *Pierre Duhem and neo-Thomist Interpretations of Physical Science* (a thesis for the degree of Doctor of Philosophy ; advisor : T. H. Levere and S. Hong). University of Toronto : Graduate Department of the Institute for the History and Philosophy of Science and Technology. Toronto.

Jaugey, J.-B. (1885). Une erreur au sujet de l'infaillibilité de l'Église (publication non signée). *La controverse et le contemporain*, 5(11), 504-506.

Jaugey, J.-B. (1886). Une réponse au R. P. Carbonnelle S. J. *La controverse et le contemporain*, 6(2), 307-328.

Kirwan, C. de (1877). Comment s'est formé l'univers. 1re partie : La libre pensée et l'Écriture sainte (publié sous le pseudonyme de J. d'Estienne et daté de mars 1877). *Revue des questions scientifiques*, 1(2), 426-460.

Kirwan, C. de (1885). Le déluge biblique et les races antédiluviennes (publié sous le pseudonyme de Jean d'Estienne). *Revue des questions scientifiques*, 18(4), 468-551.

Kirwan, C. de (1886). Compte rendu de F. Duilhé de Saint-Projet : « Apologie scientifique de la foi chrétienne » (signé « J. d'E. »). *Revue des questions scientifiques*, 19(1), 193-203.

Kirwan, C. de (1889). Le R. P. Carbonnelle S. J. *Le Cosmos*, 38(217), 454-456.

Kirwan, C. de (1891). Compte rendu de F. Duilhé de Saint-Projet : « Apologie scientifique de la foi chrétienne » (signé « Jean d'Estienne »). *Revue des questions scientifiques*, 30(4), 610-622.

Kirwan, C. de (1897). Compte rendu de F. Duilhé de Saint-Projet : « Apologie scientifique de la foi chrétienne ». *Revue des questions scientifiques*, 41(1), 280-290.

Kirwan, C. de (1905). Compte rendu de F. Duilhé de Saint-Projet : « Apologie scientifique de la foi chrétienne ». *Revue des questions scientifiques*, 57(2), 658-665.

Kurth, G. (1901). Rapport sur la Goerres-Gesellschaft et sur la Leo-Gesellschaft. *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 25(1re partie), 240-249.

Lagasse de Locht, C. (1920). Paul Mansion. *Revue des questions scientifiques*, 77(1), 7-26.

Lagasse de Locht, C., & Julin, A. (1895). De la méthode scientifique en économie politique. Dans *Compte rendu du troisième congrès scientifique international des catholiques tenu à Bruxelles du 3 au 8 septembre 1894. 4e section : Sciences juridiques et économiques* (pp. 178-211). Bruxelles : Société belge de librairie.

Lalouette, J. (1989). Science et foi dans l'idéologie libre penseuse (1866-1914). Dans Association française d'histoire religieuse contemporaine (édit.), *Christianisme et science* (pp. 21-54). Paris : Librairie philosophique J. Vrin ; Lyon : Institut interdisciplinaire d'études épistémologiques.

Lambert, D. (1995). Le copernicanisme comme argument idéologique à la fin du XIXe siècle. Un exemple : la « Revue des questions scientifiques ». Dans C. Opsomer (édit.), *Copernic, Galilée et la Belgique : leur réception et leurs historiens / Copernicus en Galilei in de wetenschapsgeschiedenis van België. Actes de la journée d'études / Akten van de studiedag (8/2/1994)* (pp. 7-12). Bruxelles : Palais des Académies.

Lapparent, A. de (1905). *Science et apologétique : conférences faites à l'Institut catholique de Paris* (mai-juin 1905) (2e édition). (Études de philosophie et de critique religieuse). Paris : Librairie Bloud et Gay.

La Rédaction (1877a). La Société scientifique de Bruxelles. *Revue des questions scientifiques*, 1(1), 346-352.

La Rédaction (1877b). Statuts. *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 1(1re partie), 1-4.

La Rédaction (1880). Un discours de Léon XIII. *Revue des questions scientifiques*, 7(2), 536-547.

La Rédaction (1894). Troisième congrès scientifique international des catholiques. Discours de Mgr d'Hulst. *Revue des questions scientifiques*, 36(4), 675-692.

La Rédaction (1897). La LXVIe session de la Société scientifique. *Revue des questions scientifiques*, 41(1), 5-11.

La Rédaction (1901). Léon XIII et la Société scientifique de Bruxelles. *Revue des questions scientifiques*, 50(3), 5-8.

La Rédaction (1908). Albert de Lapparent (1839-1908). *Revue des questions scientifiques*, 64(3), 5-15.

La Rédaction (1920). S. S. Benoît XV et la Société scientifique de Bruxelles. *Revue des questions scientifiques*, 78(4), 303-304.

La Rédaction (1924). Jubilé professoral de M. Ernest Pasquier. *Revue des questions scientifiques*, 85(2), 315-320.

Lefebvre, F. (1877). Discours prononcé lors de la séance inaugurale du 18 novembre 1875. *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 1(1re partie), 56-72.

Lefebvre, F. (1901). Discours de M. le Dr Lefebvre prononcé à la séance inaugurale de la Société scientifique de Bruxelles, le 18 novembre 1875. *Revue des questions scientifiques*, 50(3), 61-77.

Lemoine, G. (1889). Le R. P. Carbonnelle (notice datée du 31 mars 1889). *Revue des questions scientifiques*, 25(2), I-VIII.

Locke, J., & Leibniz, G. W. (1839). *Œuvres de Locke et Leibnitz, contenant l'Essai sur l'entendement humain [...], l'Éloge de Leibnitz par Fontenelle, le Discours sur la conformité de la foi et de la raison, l'Essai sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal, la Controverse réduite à des arguments en forme* (revu, corrigé et accompagné de notes par F. Thurot). Paris : Firmin Didot frères.

Maiocchi, R. (1985). *Chimica e filosofia, scienza, epistemologia, storia e religione nell'opera di Pierre Duhem*. (Pubblicazioni della Facoltà di lettere e filosofia dell'Università di Milano ; 110 : Sezione a cura del Dipartimento di filosofia ; 5). Firenze : La nuova Italia editrice.

Mansion, P. (1875). *Théorie des équations aux dérivées partielles du premier ordre*. (Extrait des Mémoires couronnés et autres Mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique ; tome 25). Paris : Librairie de Gauthier-Villars, successeur de Mallet-Bachelier.

Mansion, P. (1890). Rapport du Président (présenté à l'assemblée générale du 14 avril 1890). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 14(1re partie), 83-90.

Mansion, P. (1891). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 7 avril 1891). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 15(1re partie), 81-88.

Mansion, P. (1892[a]). Louis-Philippe Gilbert. *Revue des questions scientifiques*, 31(2), 620-627.
Mansion, P. (1892[b]). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 25 avril 1892). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 16(1re partie), 98-110.
Mansion, P. (1893[a]). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 11 avril 1893). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 17(1re partie), 111-118.
Mansion, P. (1893[b]). Sur la portée philosophique des géométries non euclidiennes (communication présentée devant la 1re section le 27 octobre 1892). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 17(1re partie), 12-16.
Mansion, P. (1894). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 3 avril 1894). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 18(1re partie), 126-133.
Mansion, P. (1895). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 23 avril 1895). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 19(1re partie), 132-140.
Mansion, P. (1897). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 27 avril 1897). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 21(1re partie), 156-164.
Mansion, P. (1898). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 19 avril 1898). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 22(1re partie), 150-156.
Mansion, P. (1899). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 11 avril 1899). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 23(1re partie), 95-103.
Mansion, P. (1900). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 24 avril 1900). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 24(1re partie), 151-157.
Mansion, P. (1901[a]). La Société scientifique de Bruxelles (1875-1901). *Revue des questions scientifiques*, 50(3), 30-61.
Mansion, P. (1901[b]). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 10 avril 1901). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 25(1re partie), 200-226.
Mansion, P. (1902). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 8 avril 1902). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 26(1re partie), 181-188.
Mansion, P. (1903[a]). Léon XIII (1810-1903). *Revue des questions scientifiques*, 54(4), 353-359.
Mansion, P. (1903[b]). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 21 avril 1903). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 27(1re partie), 157-165.

Mansion, P. (1904). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 12 avril 1904). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 28(1re partie), 232-241.

Mansion, P. (1906). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 24 avril 1906). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 30(1re partie), 258-269.

Mansion, P. (1908). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 28 avril 1908). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 32(1re partie), 309-318.

Mansion, P. (1909). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 20 avril 1909). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 33(1re partie), 249-256.

Mansion, P. (1910). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 5 avril 1910). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 34(1re partie), 296-304.

Mansion, P. (1911). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 25 avril 1911). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 35(1re partie), 289-296.

Mansion, P. (1912a). Compte rendu de « Un moine au XXe siècle : Dom Mayeul Lamey, prieur majeur des Bénédictins de Cluny (1842-1903) : œuvres choisies ». *Revue des questions scientifiques*, 71(1), 672-673.

Mansion, P. (1912b). Rapport du Secrétaire général (présenté à l'assemblée générale du 15 avril 1912). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 36(1re partie), 216-224.

Mansion, P. (1913). P. Mansion (1865). Dans *Liber memorialis : Université de Gand : notices biographiques. Vol. 2 : Faculté des sciences et Écoles spéciales du génie civil et des arts et manufactures. Faculté de médecine* (pp. 196-216). Gand : Maison d'édition I. Vanderpoorten.

Mansion, P. (1920a). De la suprême importance des mathématiques en cosmologie : à propos de Kant (daté du 24 septembre 1917). *Revue néo-scolastique de philosophie*, 22(86), 148-189.

Mansion, P. (1920b). Pascal (1623-1662). *Revue des questions scientifiques*, 77(2), 333-350.

Mansion, P., & Lagasse de Locht, C. (1869-1902). *Briefwisseling van Paul Mansion aan Charles Lagasse (28 oct. 1869 - 2 juni 1902).* Gent, Universiteitsbibliotheek, Boekentoren, BHSL - Hs 3386.

Mazliak, L. (2019). Les probabilités, la Belgique et l'Église : Paul Mansion, serviteur de la science et de la foi. *Statistique et société*, 7(2), 39-52.

Minois, G. (1991). *L'Église et la science : histoire d'un malentendu. Vol. 2 : De Galilée à Jean-Paul II.* [Paris] : Librairie Arthème Fayard.

Mœller, A. (1878). La théorie du sommeil physiologique d'après M. Preyer (d'Iéna). *Revue des questions scientifiques*, 3(2), 486-507.

Mortillet, G. de (1875). Les études préhistoriques devant les orthodoxies. *Revue d'anthropologie*, 4, 116-129.

Mortillet, G. de (1885). *Le préhistorique : antiquité de l'homme* (2e édition revue et complétée). (Bibliothèque des sciences contemporaines ; 8). Paris : C. Reinwald libraire-éditeur.

Nye, M. J. (1976). The Moral Freedom of Man and the Determinism of Nature : The Catholic Synthesis of Science and History in the « Revue des questions scientifiques ». *The British Journal for the History of Science*, 9(3), 274-292.

Ollé-Laprune, L. (1898). Lettre (lue par Georg von Hertling). Dans *Compte rendu du quatrième Congrès scientifique international des catholiques tenu à Fribourg (Suisse) du 16 au 20 août 1897 : introduction* (pp. 41-42). Fribourg : Imprimerie et librairie de l'œuvre de Saint-Paul.

Paradis, G. (1969). Foi et raison au premier concile du Vatican. Dans *De Doctrina Concilii Vaticani primi : studia selecta annis 1948-1964 scripta denuo edita cum centesimus annus compleretur ab eodem inchoato concilio* (pp. 221-281). Roma : Libreria editrice vaticana.

Paul, H. W. (1979). *The Edge of Contingency : French Catholic Reaction to Scientific Change from Darwin to Duhem*. Gainesville : University Press of Florida.

Pie, L.-É. (1878). *Œuvres choisies de Monseigneur l'évêque de Poitiers : instructions synodales sur les principales erreurs du temps présent, suivies de l'Instruction synodale sur la première constitution dogmatique du concile du Vatican*. Poitiers ; Paris : Oudin frères éditeurs.

Schaffers, V. (1920). Le R. P. Thirion. *Revue des questions scientifiques*, 77(1), 27-52.

Science et religion (1). (1877). *La philosophie positive*, 19(3), 321-338.

Science et religion (2). (1878). *La philosophie positive*, 20(4), 40-56.

Schulting, D. (2009). Kant's Copernican Analogy : Beyond the Non-Specific Reading. *Studi Kantiani*, 22, 39-65.

Sesboüé, B., & Theobald, C. (1996). *Histoire des dogmes* (sous la direction de B. Sesboüé). Tome 4 : *La parole du salut*. [Paris] : Desclée.

Sinéty, R. de (1910). Le monisme psychobiologique (conférence faite à l'assemblée générale de la Société scientifique de Bruxelles le 5 avril 1910). *Revue des questions scientifiques*, 68(3), 123-150.

SSB (1906). *Société scientifique de Bruxelles : Séances du Conseil : 1890-1891 à 1905-1906*. Namur : Société scientifique de Bruxelles. Document inédit.

SSB (1922). *Société scientifique de Bruxelles : Comité provisoire : Acte de constitution en Assoc. sans but lucratif (18 juin 1922)*. Namur : Société scientifique de Bruxelles. Document inédit.

SSB (1924). *Société scientifique de Bruxelles : Séances du Conseil : 1906-1907 à 6 nov. 1924*. Namur : Société scientifique de Bruxelles. Document inédit.

Stoffel, J.-F. (2002). *Le phénoménalisme problématique de Pierre Duhem* (préface de J. Ladrière). (Mémoire de la Classe des lettres : collection in-8°, 3e série, tome 27). Bruxelles : Académie royale de Belgique.

Stoffel, J.-F. (2007). Pierre Duhem : un savant-philosophe dans le sillage de Blaise Pascal. *Revista Portuguesa de filosofia*, 63(1-3), 275-307.

Stoffel, J.-F. (2008). Pierre Duhem avait-il « quelque théologien derrière lui » lors de l'élaboration de son articulation de la physique et de la métaphysique ? Le cas de Maurice Blondel. *Recherches philosophiques* (Toulouse), 4, 89-116.

Stoffel, J.-F. (2012). De l'« ultradynamisme métaphysique » du père Ignace Carbonnelle sj au « thomisme élargi » de Pierre Duhem, l'évolution philosophique, sollicitée par Rome, de la Société scientifique de Bruxelles. Dans A. Deneef, & X. Rousseaux (édit.), *Quatre siècles de présence jésuite à Bruxelles = Vier eeuwen jezuïeten te Brussel* (pp. 590-603). Bruxelles : Éditions Prosopon.

Stoffel, J.-F. (2017). L'interprétation de l'« affaire Galilée » élaborée par Paul Mansion a-t-elle influencé Pierre Duhem ? Dans M. Fortino (édit.), *Pierre Duhem : verità, ragione e metodo (1916-2016)* (pp. 153-184). Roma : Aracne editrice.

Stoffel, J.-F. (s. p.). Introductory Reading Guide for the Famous Duhemian Articles of the « Revue des questions scientifiques » (1892-1896) : Circumstances Surrounding their Drafting and Investigation of their Reception. Dans Duhem, P. *Scritti filosofici (1892-1896) : alle origini della « Théorie physique »* (a cura di M. Fortino e J.-F. Stoffel). Roma : Aracne editrice. (sous presses).

Swolfs, J. J. D. (1875). *La Création et l'œuvre des six jours : étude sur le première chapitre de la Genèse* (2[e] édition). Bruxelles : M. Closson et C[ie].

Swolfs, J. J. D. (1897). Compte rendu de N. Boulay : « De l'enseignement scientifique dans les séminaires ». *Revue des questions scientifiques*, 41(1), 276-279.

Thibaut, E. (1897). Le système de croyance de M. Balfour (2[e] partie). *Revue des questions scientifiques*, 42(3), 130-173.

Thirion, J. (1893). Hommage rendu à la mémoire de Louis-Philippe Gilbert le 6 novembre 1892, à l'Université catholique de Louvain. *Revue des questions scientifiques*, 33(2), 591-596.

Thomas d'Aquin (1854). *Somme de la foi catholique contre les gentils. Tome 1* (traduction avec le texte latin, accompagnée de notes nombreuses et suivie d'une table analytique complète par P.-F. Écalle). Paris : Louis Vivès éditeur.

Van Den Gheyn, J. (1897). Le Congrès de Fribourg (16-20 août 1897). *Revue des questions scientifiques*, 42(4), 549-577.

Van Den Gheyn, J. (1901). Le jubilé de la Société scientifique de Bruxelles. *Revue des questions scientifiques*, 50(3), 9-29.

Vanpaemel, G. (2020). Science, religion et néothomisme à l'Université catholique de Louvain. *Revue des questions scientifiques*, 191(3-4), 369-384.

Van Tricht, V. (1896[a]). L'année scientifique et religieuse (conférence faite lors de l'assemblée générale du 15 avril 1896). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 20(1[re] partie), 140-144.

Van Tricht, V. (1896[b]). L'année scientifique et religieuse. *Revue des questions scientifiques*, 39(2), 353-390.